croissance démocrate

LIVRE BLANC



Année de publication | JUIN 2026

LA RÉVOLUTION HUMANISTE



Table des matières

1. INTRODUCTION 3
2. LA NOUVELLE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE DE L'IA 4
3. LES NOUVELLES FRACTURES SOCIALES DE L'IA 5
4. LA FRANCE : REDONNER L'ESPOIR 9
5 LES ATOUTS DE LA FRANCE LE DOMAINE DE L'IA 10
6. LE SERPENT DE MER DU MARCHE EUROPEEN DES CAPITAUX 14
7. UN PLAN MASSIF FRANÇAIS D'INVESTISSEMENT DANS L'IA 17
8. RÉFORMER ET ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE 22
9. SUPPRIMER LE MILLEFEUILLE ADMINISTRATIF 25
10. UN PLAN MASSIF D'INVESTISSEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 29
11. UN SMALL BUSINESS ACT FRANÇAIS ET EUROPÉEN 32
12. CONSTRUIRE UNE AMBITION MARITIME DURABLE 39
13. INVESTIR DANS L'HUMAIN : LA RÉVOLUTION HUMANISTE 41
13.1 L'évolution des capacités intellectuelles à l'ère numérique 42
13.2 l'enjeu de l'emploi à l'ère de l'Intelligence Artificielle 46
13.3 Lutter contre l'extrême pauvreté 48
13.4 Développer l'économie sociale et solidaire 51
13.5 Une nouvelle politique du logement 54
13.6 Une nouvelle politique de lutte contre la dépendance 56
13.7 Une révolution du savoir, de l'éducation et de la connaissance 57
14. REVENIR A L'EQUILIBRE DES FINANCES PUBLIQUES 61
14.1 Une fiscalité lisible, juste et efficace 62
14.2 Prévenir et réprimer les fraudes 64
14.3 Augmenter les recettes en relançant la croissance 69
14.4 Tableau de synthèse 71
15. RELANCER LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE 72
16. CONCLUSION : UNE STRATÉGIE POUR 2032 77
17. SOURCES ET MÉTHODE 82



1. INTRODUCTION

CROISSANCE DEMOCRATE est un club de réflexion travaillant sur des problématiques économiques, sociales, politiques, environnementales et éthiques, regroupant des citoyens européens partageant des valeurs libérales, sociales et fédéralistes européennes.

CROISSANCE DEMOCRATE est un *think tank,* lieu de partage et réflexion ouverts à l'ensemble des citoyens de sensibilité humaniste et fédéraliste européenne, proches des différents partis politiques partageant les valeurs centristes.

CROISSANCE DEMOCRATE a été créé début 2013 par une équipe de dirigeants et de cadres d'entreprises, souhaitant mettre l'économie entrepreneuriale et les questions sociales au centre de la stratégie de redressement de l'économie française.

Notre finalité est de participer à l'élaboration d'un projet politique permettant de recréer les conditions favorisant la croissance dans une France ancrée au sein de l'Union Européenne. Ce retour à la croissance ne peut se faire que par le débat démocratique.

Depuis notre création, la crise sanitaire, la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, les tensions commerciales, le choc inflationniste et la diffusion rapide de l'intelligence artificielle ont changé le cadre d'action.

La guerre en Ukraine, la guerre hybride que lui mène la Russie, ont déclenché chez une majorité d'Européens une prise de conscience de l'absolue nécessité de créer une Europe puissance capable de résister à la volonté de puissance des Etats Unis, de la Russie et de la Chine. Face au dérèglement climatique, la transition climatique exige un effort industriel, budgétaire et social de longue durée.

Notre méthode distingue les données constatées, les arbitrages de politique publique et les objectifs proposés.

Ce document a comme objectif de présenter des orientations qui devront être discutées démocratiquement sur des bases chiffrées.



2. LA NOUVELLE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE DE L'IA

L'économie mondiale a connu depuis 1780 quatre révolutions industrielles basées sur des évolutions technologiques : une première révolution industrielle grâce à la maîtrise de la technologie de la machine à vapeur, une deuxième révolution industrielle grâce à la maitrise de l'électricité à partir de la fin du XIXème siècle puis enfin à partir des années 80 la troisième révolution technologique en cours grâce à l'informatique, les technologies de l'information et de la communication et dans leur prolongement les biotechnologies et la cybernétique. La quatrième révolution industrielle : l'Intelligence Artificielle apparue dans les années 2020, constitue une rupture radicale qui va changer profondément nos modes de production et de vie, avec le risque de mettre peut-être en danger l'espèce humaine.

Ces différentes révolutions industrielles, qui ont permis de multiplier par 20 le niveau de vie et par 3 l'espérance de vie, ont engendré des mutations économiques et politiques majeures.

La troisième révolution industrielle, celle du digital s'est différenciée des précédentes par des cycles d'innovation beaucoup plus courts et moins intenses en capital. Les géants actuels de l'Internet (Google, Apple, Facebook, Amazon) ont supplanté des géants de l'informatique comme IBM en quelques années avec une intensité capitalistique beaucoup plus faible que n'avait pas nécessitée l'émergence des géants des industries de l'acier ou du pétrole dans les révolutions précédentes.

La quatrième révolution industrielle, celle de l'Intelligence Artificielle, se différencie de la précédente par des cycles d'innovation encore plus court, une intensité en capital énorme asphyxiant le marché obligataire, une concentration encore plus forte des acteurs créant un risque encore plus fort d'oligopoles. Elle touche potentiellement tous les secteurs d'activité et pas uniquement les métiers non qualifiés. Le risque de perte de contrôle des moteurs d'IA est réel, ce qui pourrait être à l'origine de cataclysmes. L'IA bouleverse les méthodes d'apprentissage et d'enseignement. Elle interroge sur l'avenir de



notre jeunesse dans le monde du travail. La sur valorisation des entreprises issues de l'industrie de l'IA peut aboutir à court terme à une nouvelle crise financière.

Si l'IA constitue une menace, elle constitue aussi une formidable source d'opportunités, du fait des gains de productivité générés, libérant l'Homme de tâches répétitives, aliénantes et épuisantes.

Les progrès des technologies en cours et à venir sont de plus en plus rapides et profonds. Les innovations en cours dans le domaine des biotechnologies et de la cybernétique peuvent créer une nouvelle forme d'humanité.

A nous de faire de l'IA la source d'une nouvelle REVOLUTION HUMANISTE.

3. LES NOUVELLES FRACTURES SOCIALES DE L'IA

La nouvelle révolution technologique autour de l'IA bouleverse la donne en termes de fractures sociales.

La révolution technologique précédente autour de digital avait généré une baisse tendancielle des taux de croissance économique dans les pays développés et rendu cette croissance économique de moins en moins créatrice d'emplois. Les emplois créés étaient de plus en plus qualifiés. La fracture sociale s'est faite sur la qualification et l'accès aux marchés internationaux.

Concernant la nouvelle révolution technologique en cours autour de l'IA, seul l'étude du marché du travail aux Etats Unis sur les deux dernières années permet d'avoir une idée de son impact en termes d'emploi et d'inégalités sociales.

Depuis 2024, plusieurs études économiques américaines montrent que l'intelligence artificielle commence à transformer le marché du travail aux États-Unis, notamment en modifiant les recrutements, la productivité et les perspectives professionnelles des jeunes diplômés.

Le constat est nuancé : l'IA n'a pas provoqué à ce stade de chômage massif à l'échelle de l'économie américaine, mais ses effets sont déjà visibles dans certains métiers.

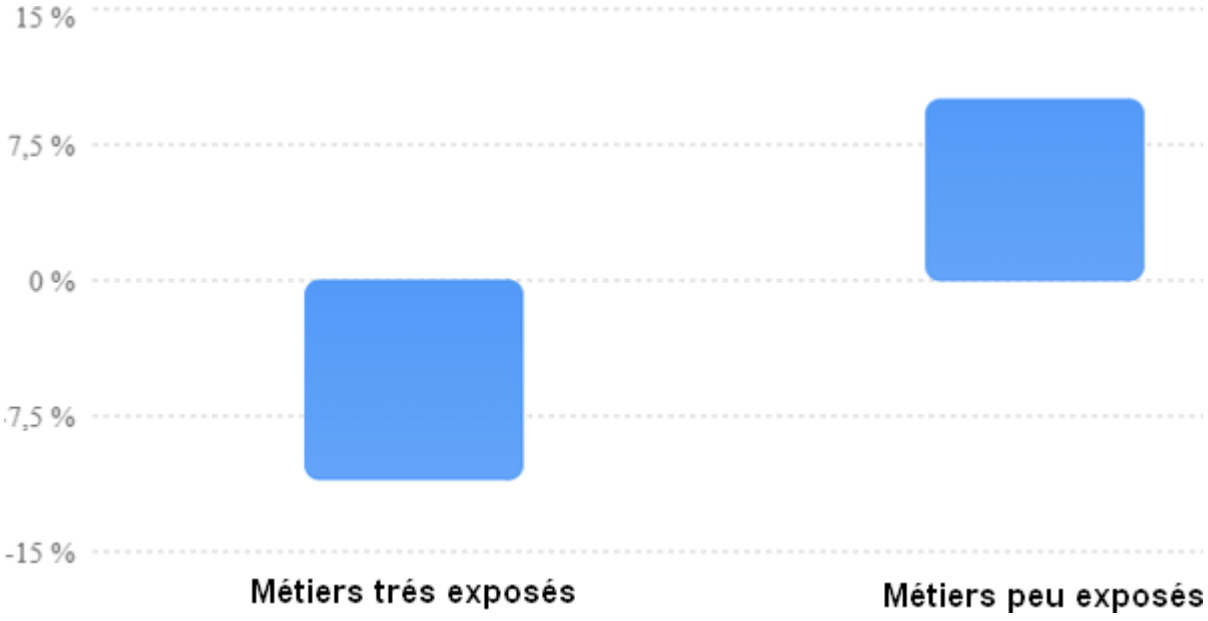


Sur la période 2024-2026, l'impact de l'IA aux Etats Unis s'appuie sur les chiffres clés le suivant :

- ✓ Utilisation professionnelle de l'IA générative : **40,7 %** des travailleurs américains
- ✓ Emploi des jeunes de 22–25 ans : **–19 %** dans les métiers très exposés à l'IA
- ✓ Entreprises utilisant l'IA : **18 %**
- ✓ Suppressions de postes annoncées : **38 579** attribuées à l'IA en mai 2026.

Un impact négatif sur l'emploi des jeunes

Selon une étude de l'université de Stanford, actualisée en août 2026, l'évolution de l'emploi dans les professions plus ou moins exposées à l'IA a été la suivante sur la période de Novembre 2022 à juin 2026, pour les jeunes de 22 à 25 ans :



Cela semble surtout passer par une diminution des embauches, plutôt que par des licenciements massifs. Les chercheurs précisent toutefois que ces corrélations ne permettent pas d'attribuer intégralement les écarts à l'IA.



Sur les métiers les plus exposés, cela soulève un problème social. Les jeunes qui cherchent leur premier emploi rencontrent davantage de difficultés, alors que les travailleurs expérimentés conservent des compétences moins faciles à automatiser.

Les métiers très exposés selon cette même étude : Développeur informatique junior, Conseiller clientèle / téléconseiller, Opérateur de saisie de données, Assistant administratif, Rédacteur web / créateur de contenu, Assistant comptable, Analyste financier junior, Assistant juridique.

A titre d'illustration, l'emploi de jeunes développeurs informatiques a baissé de 20% aux Etats Unis de fin 2022 à septembre 2025.

Les professions qui nécessitent des interventions physiques, une relation humaine importante ou une présence sur place sont moins facilement automatisables : plombier, électricien, infirmier, aide-soignant, éducateur ou technicien de maintenance.

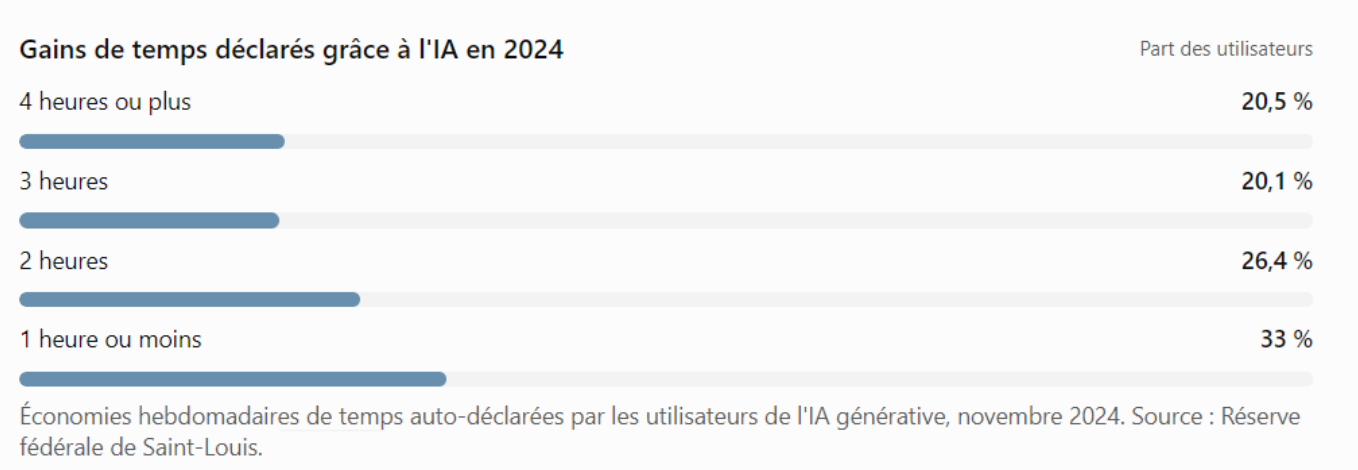
Mais aussi pour les jeunes les plus diplômés : toute fonction en relation avec les clients externes et internes de l'entreprise, des usagers et des humains en général (commercial terrain, assistant maitrise d'ouvrage, métiers dans le domaine des soins à la personne, métier du tourisme)

Cela ne signifie pas que ces métiers n'utiliseront pas l'IA, mais qu'une part importante de leurs tâches est difficile à remplacer.



L'IA améliore la productivité des travailleurs

Selon la Réserve fédérale de Saint-Louis, les économies hebdomadaires de temps auto-déclarées par les utilisateurs de l'IA générative mettent en évidence un effet économique positif :



Économies hebdomadaires de temps auto-déclarées par les utilisateurs de l'IA générative, novembre 2024. Source : Réserve fédérale de Saint-Louis.

D'après les enquêtes réalisées en 2025, les gains de temps représenteraient environ 1,6 % du total des heures de travail américaines. Selon un modèle économique, cela pourrait correspondre à un gain de productivité allant jusqu'à 1,3 % depuis l'arrivée de ChatGPT.

Les données économiques américaines disponibles entre 2024 et octobre 2026 montrent trois évolutions importantes : **l'utilisation de l'IA progresse rapidement, elle génère des gains de productivité potentiels, et elle semble fragiliser particulièrement l'accès à l'emploi de certains jeunes travailleurs.**

L'enjeu social est donc moins celui d'une disparition immédiate de tous les emplois que celui d'une redistribution des opportunités professionnelles. Les bénéfices pourraient être concentrés chez les travailleurs les mieux formés, les salariés expérimentés et les entreprises capables d'investir dans l'IA.

Dans ce contexte, les inégalités de diplôme, de patrimoine, de santé, de mobilité, d'accès au logement et aux services publics se combinent.

Si ces gains de productivité se confirment dans le temps, l'Intelligence Artificielle pourra générer une augmentation de la richesse produite dans les pays développés, donc plus



de croissance, plus de recettes fiscales pour les états, indirectement plus de richesses pour chaque citoyen.

A la différence de la révolution industrielle précédente dans le digital, la nouvelle révolution industrielle qui vient juste de commencer peut être créatrice de croissance pour tous.

Dans ce contexte, l'IA est une formidable opportunité pour l'économie française anémiée par des années de faible croissance.

4. EN FRANCE : REDONNER L'ESPOIR

Le problème français n'est pas seulement un manque de croissance : il conjugue difficultés de productivité, déficit de compétitivité de certaines filières, crise du pouvoir d'achat, tensions sur le logement, l'incapacité à réformer l'Etat et défiance envers les institutions.

Selon l'Insee, le déficit public de 2025 atteint 5,1 % du PIB et la dette publique 115,6 % ; les dépenses publiques représentent 57,2 % du PIB.

Une part croissante des Français se tournent vers les partis populistes : Rassemblement National et LFI principalement. L'influence des réseaux sociaux où chacun se renforce dans ses convictions en mode de silo explique en partie cette tendance.

Mais la raison principale en est le manque d'espoir.

Redonner l'espoir n'est possible qu'en associant chaque citoyen à l'élaboration d'un nouveau projet de société dans laquelle chacun a sa place.

L'objet de ce Livre Blanc est de créer l'effet papillon permettant de créer cet espoir dans un avenir meilleur.

Nous avons identifié 4 sources d'espoir *made in France* : notre industrie de l'IA existante, notre mix énergétique, notre capital humain, notre domaine maritime.



5 LES ATOUTS DE LA FRANCE LE DOMAINE DE L'IA

La priorité française doit être d'abord de créer un écosystème favorable à nos acteurs sur le nouveau marché d'IA, conciliant gain de productivité, création de richesses, responsabilité, protection des droits fondamentaux et lisibilité des obligations pour les entreprises.

La France s'impose déjà en 2026 comme une puissance majeure et le 7e pays mondial (1ere au sein de l'Union Européenne) dans le domaine de l'intelligence artificielle, grâce à plusieurs atouts stratégiques :

1. Excellence scientifique et vivier de talents

- **Recherche de pointe :** Un réseau académique et des instituts de recherche reconnus internationalement (Inria, CNRS, etc.), appuyés par des chaires et des formations de haut niveau
- **Modèles de langage (LLM) :** La France est le seul pays en Europe à posséder un champion natif des modèles fondateurs, **Mistral AI,** capable de rivaliser avec les géants américains et chinois.
- **Écosystème start-up dynamique :** Plus de **1 000 start-ups** spécialisées dans l'IA (un nombre qui a doublé depuis 2021) et près de 16 licornes ou pousses en devenir dans le secteur.

2. Énergie et infrastructures (Data Centers)

- **Énergie décarbonée et abondante :** Grâce à son parc électronucléaire, la France propose un mix énergétique stable et compétitif pour alimenter les besoins massifs des centres de données.
- **Capacités de calcul :** Des investissements massifs dans les supercalculateurs (comme *Jean Zay*) et l'implantation croissante de data centers majeurs portés par



des investissements internationaux et nationaux (plus de 350 centres de données sur le territoire).

3. Cadre de confiance :

Ce cadre de confiance s'appuie sur le **règlement européen sur l'intelligence artificielle** (AI Act), **adopté le 13 juin 2024 et entré en vigueur le 1er août 2024. Il s'agit du premier cadre juridique complet au monde visant à réguler l'IA au sein de l'Union européenne et au monde.**

Aujourd'hui, les acteurs majeurs français dans le domaine de l'IA sont dans les domaines suivants :

IA Générative, LLM et Infrastructures

- **Mistral AI :** Véritable figure de proue de l'IA européenne, l'entreprise conçoit des modèles de langage ouverts et commerciaux ultra-performants (comme son assistant *Le Chat*). Sa valorisation dépasse désormais les **11 milliards d'euros**.
- **H Company (ex-Holistic AI) :** Fondée par des anciens de Google DeepMind, elle se concentre sur l'IA agentique de rupture capable de raisonner et d'automatiser des tâches complexes.
- **Poolside :** Spécialisée dans les modèles d'IA dédiés au développement de logiciels et au code informatique, elle a installé ses activités majeures à Paris après des levées de fonds massives.
- **Dust :** Une référence pour l'intégration sécurisée de l'IA générative et des assistants connectés aux données internes des entreprises.
- **LightOn :** Pionnier de l'IA souveraine sur site (*on-premise*) pour les grands groupes et la défense, introduite en bourse avec succès.



Santé et Biotech (MedTech)

- **Owkin :** Licorne franco-américaine qui utilise le *federated learning* (apprentissage fédéré) pour découvrir de nouveaux traitements médicaux sans compromettre la confidentialité des données.
- **Bioptimus :** Une pousse deeptech de premier plan qui applique les modèles de fond exclusivement à la biologie pour accélérer la recherche médicale.
- **Nabla :** Développeur d'un copilot IA textuel et vocal destiné à automatiser les tâches administratives et cliniques des médecins.
- **Agemia :** Issue de l'ENS et de Polytechnique, elle allie physique quantique et IA pour inventer les médicaments de demain. [1]

Data, Productivité et Outils

- **Hugging Face :** Bien que basée aux États-Unis, cette licorne franco-américaine conserve un cœur de R&D majeur en France. C'est la plateforme mondiale de référence absolue pour le partage de modèles de machine learning open source.
- **Dataiku & Shift Technology :** Les pionniers de l'écosystème français. Dataiku orchestre la data science de bout en bout, tandis que Shift automatise la détection des fraudes pour les assureurs du monde entier.
- **Photoroom :** Un succès mondial d'édition d'images par IA grand public et e-commerce, cumulant des centaines de millions de téléchargements.

Recherche Publique et Laboratoires Privés

- **Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique) :** Le pivot de la recherche publique en IA en France, pilotant de nombreux programmes de transfert technologique vers l'industrie.
- **CNRS & CEA :** Leurs laboratoires fournissent une recherche fondamentale indispensable en mathématiques appliquées, physique computationnelle et algorithmique.



- **Les Instituts 3IA :** Quatre centres d'excellence interdisciplinaires créés par l'État (MIAI à Grenoble, 3IA Côte d'Azur à Nice, PRAIRIE à Paris et ANITI à Toulouse) pour lier recherche fondamentale et applications concrètes.
- **Kyutai :** Premier laboratoire de recherche en IA à but non lucratif en Europe. Fondé à Paris par Xavier Niel, Rodolphe Saadé et Eric Schmidt, il fonctionne en mode *open science* (publications et modèles ouverts à tous).

Si la France peut se féliciter d'être la première puissance en Europe dans le domaine de l'IA, il est aussi malheureusement clair que ses différents acteurs restent des nains à côté des grands acteurs américains et chinois qui inondent le marché de leurs produits (Open AI, Antropic, Meta, Gemini, Deepseek, Baidu, Grok etc…)

Notre point faible principal, comme l'ensemble des pays européens : la difficulté pour nos entreprises à accéder à des financements à hauteur des enjeux, que sont : recherche fondamentale, développement de produits, déploiement des solutions dans les les secteurs privé et public.

Lever des fonds est une mission impossible pour beaucoup de starts up ou scales up en France. On n'est pas dans le Silicon Valley !

En France et plus chargement en Europe, on n'aime pas le risque et encore moins les milliardaires.



6. LE SERPENT DE MER DU MARCHE EUROPEEN DES CAPITAUX

Le rapport DRAGHI, présenté en septembre 2024, formulait 170 recommandations structurées sur 3 axes stratégiques :

1. **Combler le fossé en matière d'innovation :**

- ✓ Doubler le budget européen de recherche pour atteindre 200 milliards d'euros sur sept ans.
- ✓ Créer une agence européenne dédiée aux technologies de rupture (type DARPA américaine).
- ✓ Mettre en place un nouveau statut de startup unifié et simplifier le droit des sociétés dans toute l'UE.
- ✓ Accélérer les investissements dans l'intelligence artificielle (IA) à travers 10 secteurs clés.

2. **Allier décarbonation et compétitivité :**

- ✓ Réformer le marché de l'électricité et découpler les prix de l'énergie des énergies fossiles pour faire baisser les coûts industriels.
- ✓ Coordonner un plan industriel commun pour accélérer la transition énergétique sans pénaliser les entreprises.
- ✓ Créer une plateforme sécurisée pour l'approvisionnement en matières premières critiques

3. **Renforcer la sécurité et réduire les dépendances** :

1. Diminuer la dépendance technologique envers l'Asie et l'exposition aux risques géopolitiques (États-Unis, Chine).
2. Mettre en place une politique commerciale et industrielle plus intégrée



Associés à ces 3 axes stratégiques, il avait identifié les leviers transversaux de gouvernance et de financement suivants :

- ✓ Un besoin massif d'investissements :
  - Mobiliser entre 750 et 800 milliards d'euros d'investissements supplémentaires par an (soit environ 4,7 % à 5 % du PIB de l'UE), combinant capitaux privés et financements publics, avec des discussions sur la dette commune.
- ✓ L'Union des marchés de capitaux :
  - Canaliser l'épargne européenne (très abondante mais souvent placée en dehors de l'UE) vers le financement des entreprises, des startups et des PME.
  - Approfondir l'union bancaire pour fluidifier le crédit.
- ✓ Simplification administrative :
  - Nommer un commissaire européen spécifiquement chargé de la simplification des normes.
  - Alléger la bureaucratie et l'empilement des réglementations nationales qui pèsent sur les entreprises.

Concernant la simplification administrative, on ne peut pas dire que le sujet ait beaucoup avancé.



Résultat des courses, après près de 2 ans de palabres bruxellois, sur le sujet majeur de la réforme du marché des capitaux, les États membres de l'Union européenne ont trouvé un accord le **9 octobre 2026** sur un vaste paquet législatif visant à réformer et intégrer les marchés financiers.

Principales mesures de la réforme

- **Renforcement de l'AEMF :** Les pouvoirs de supervision de l'**Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)** sont renforcés, conférant à l'UE de plus grandes compétences de surveillance directe pour harmoniser le secteur.
- **Union de l'épargne et des investissements (UEI) :** Ce projet poursuit l'objectif de l'Union des marchés de capitaux pour transformer les 27 marchés nationaux fragmentés en un marché unique.
- **Réduction de la fragmentation :** L'initiative vise à fluidifier les investissements transfrontaliers, à simplifier les règles (comme les régimes d'OPCVM, de FIA et de titrisation) et à faciliter l'accès au financement pour les entreprises et les start-ups.
- **Concurrence internationale :** L'ambition affichée est de réduire la dépendance excessive aux financements bancaires traditionnels et de doter l'Europe d'une profondeur financière plus proche des standards américains.

Le temps que tout cela voit le jour (le temps que cela soit adopté au Parlement Européen puis transposer dans les droit nationaux et réellement mis en œuvre), l'Europe aura largement le temps de rater son entrée dans la 4ème révolution industrielle de l'IA comme la précédente du digital !



7. UN PLAN MASSIF FRANÇAIS D'INVESTISSEMENT DANS L'IA

Dans ce contexte, l'échelle nationale s'impose !

Les prévisions de croissance en France sont de 0.4% en France pour une inflation légèrement supérieure à 2%.

Durant les 20 dernières années, le taux de croissance moyen a été 1.1% en France, 1.3% dans l'Union Européenne et 2% aux Etats Unis.

Une différence de croissance d'un point par an devient considérable lorsqu'elle se cumule :

Croissance annuelle	Augmentation du PIB en 20 ans
1 %	+22 %
1,5 %	+35 %
2 %	+49 %

Si nous avions eu le taux de croissance moyen des Etats Unis sur les 20 derniers années, nous aurions un PIB 35% supérieur à notre PIB actuelle.

Cela a limité d'autant plus nos possibilités de création d'emplois, d'augmentation des revenus et de progression des recettes fiscales

Au quatrième trimestre 2025, le chômage au sens du BIT était de 7,9 % en France hors Mayotte ; il atteignait 21,5 % chez les 15-24 ans.

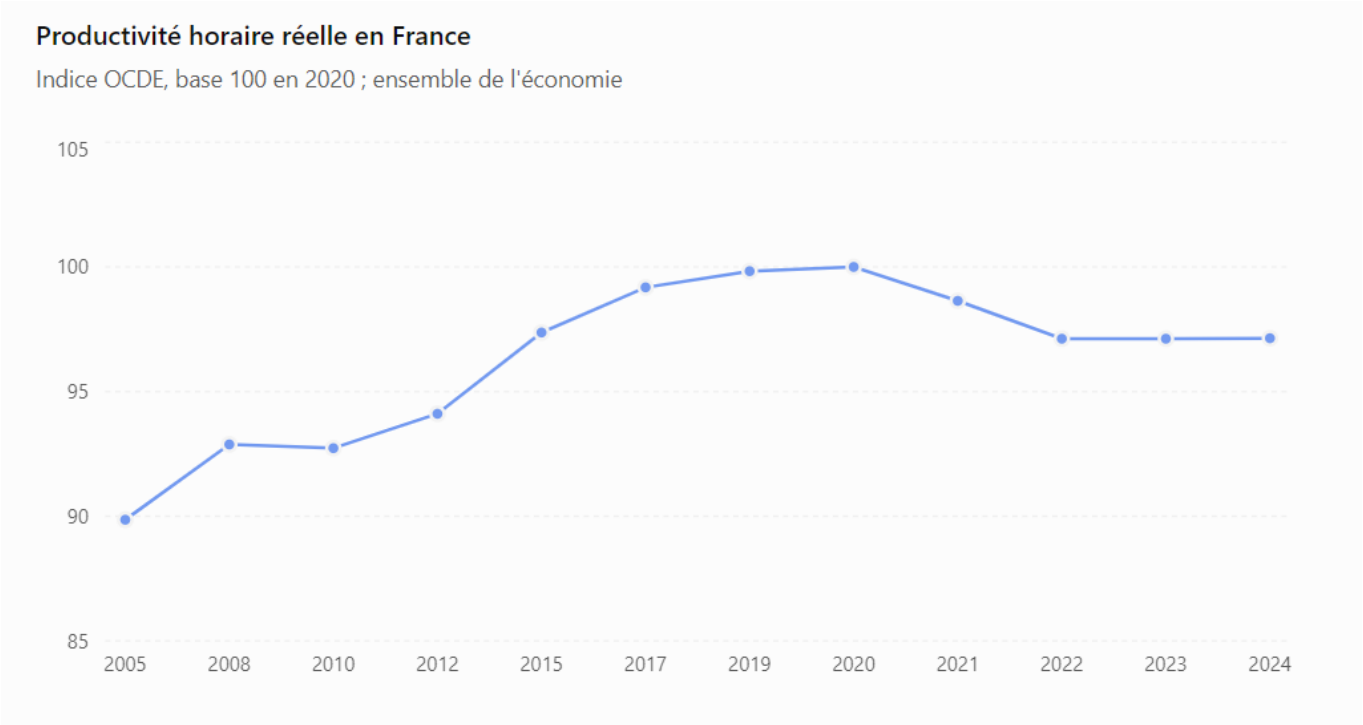
Ce manque à gagner en termes de croissance s'explique en grande partie par une baisse tendancielle des gains de la productivité des salariés français du secteur marchand.



Les études de l'INSEE nous donnent en effet les chiffres suivants :

Période	Progression annuelle moyenne
Années 1980	+2,6 %
Années 1990	+1,9 %
Années 2000, avant la crise de 2008	+1,2 %
2010–2015	+0,8 %

Au-delà de 2015, les données de l'OCDE donnent une réelle augmentation de la productivité horaire à partir de 2012 puis une baisse après 2020 :



Si l'année 2021 a été marquée par la crise du COVID, la productivité horaire stagne depuis 2022.

Sur le long terme, la productivité est un déterminant essentiel de la croissance des salaires réels. Une économie qui produit davantage par heure travaillée dispose de plus de possibilités pour augmenter les rémunérations.



Le ralentissement observé en France contribue donc à limiter les perspectives d'augmentation durable du pouvoir d'achat.

L'IA pourrait changer cette situation si elle permettait aux salariés de produire davantage à temps de travail égal. Mais les gains dépendront des investissements des entreprises, de la formation des salariés - agents publics et de l'organisation du travail.

L'autre enjeu pour la France est de s'appuyer sur ses champions actuels et à venir dans l'industrie de l'IA pour bâtir une nouvelle croissance souveraine, non dépendante d'oligopoles américains ou chinois.

Compte tenu de la faiblesse des gains de productivité en France par rapport à ses concurrents et de ses atouts actuels dans cette industrie, la nouvelle révolution technologique de l'IA est l'opportunité pour la France au sein de l'Union Européenne de rebondir et retrouver la voie de la prospérité.

D'où la nécessité d'un plan d'investissement massif dans l'IA en France

7.1 Orientations et propositions :

- ✓ Créer un programme national de diffusion de l'IA dans les PME, ETI, administrations et associations, avec diagnostics, financement et assistance technique.
- ✓ Développer des capacités européennes de calcul, de cloud, de cybersécurité et de données industrielles interopérables.
- ✓ Associer salariés et représentants du personnel aux transformations des métiers ; financer des parcours de reconversion vérifiables.
- ✓ Intégrer l'IA dans nos méthodes d'enseignement à l'école et de formation en entreprise.
- ✓ Évaluer systématiquement les risques de discrimination, d'erreurs, de surveillance abusive et de concentration économique liés aux systèmes d'IA.



7.2 Financement :

Compte tenu des déficits publics, du taux d'endettement public et de la charge des intérêts de la dette dans le budget, il est parfaitement illusoire de chercher des financements publics supplémentaires en France.

En revanche, la France a un atout fondamental : un taux d'épargne supérieur à 17% du revenu disponible des ménages, représentant un total de 6 591 Md€ d'épargne

Cette épargne se répartit de la manière suivante :

Catégorie	Montant
Assurance-vie et épargne retraite	2 176 Md€
Actions cotées, non cotées et fonds d'actions	1 909 Md€
Numéraire et dépôts bancaires	2 128 Md€
Obligations et fonds obligataires	192 Md€
Autres placements financiers	147 Md€
Total	**6 551 Md€**

Nous proposons que cette épargne soit réorientée vers l'investissement productif notamment dans l'Intelligence Artificielle

Trois leviers particulièrement importants

- ✓ **Création de nouveaux produits d'épargne dédiés à l'IA** (assurance-vie, PER, PEA PME et FCPE adossés à l'épargne salariale), qui permettraient de faire bénéficier les épargnants des taux de rendement particulièrement haut liés à la profitabilité de l'industrie de l'IA, reprenant les avantages fiscaux en faveur du secteur de l'environnement. Un emprunt BPI Banque dédié au secteur de l'IA sur le modèle du Fonds Bpifrance Défense mais d'un montant beaucoup plus ambitieux. Le Fonds Bpifrance Défense a été conçu pour seulement un total 450 millions d'euros. Il a déjà récolté 150 millions d'euros auprès de 10.000 épargnants



- ✓ **L'accès facilité au marché obligataire pour les entreprises du secteur de l'IA**, grâce au soutien de la Banque de France, de BPI Banque et des grandes banques françaises, via des plateformes de financement participatif / *crowdfunding.* Aux Etats Unis, le total des obligations émises par le secteur de l'IA s'élève en septembre 2026 à environ 450 milliards d'USD, seulement 6.9% de l'épargne financière des particuliers en France !
- ✓ **La suppression du CICE :** la suppression des allégements de charges sociales sur les bas salaires permettrait de créer 72 milliards de cotisations patronales supplémentaires par an. L'impact en termes d'emplois est évalué entre 1 à 2 millions d'emplois détruits. Le rapport du Sénat de septembre 2026 avance la perte de 965.000 emplois. L'autre impact serait une augmentation des prix, les entreprises répercutant la hausse de leurs coûts de production : l'impact sur l'inflation serait de 1 à 2% supplémentaires. **Le coût social de cette mesure générerait une économie nette pour les finances publiques évalué à 40 milliards d'euros par an. Mais la suppression du CICE auraient comme impact principal positif de sortir de la trappe de pauvreté une partie de salariés, sachant que leur salaire ne plafonnerait plus**. Les nouvelles marges de manœuvre dégagées permettrait à l'Etat de financer sa propre modernisation basée sur l'IA et de financer la reconversion des agents aux nouveaux métiers créés par cette nouvelle révolution industrielle.

La suppression du CICE est la mesure la plus courageuse que nous pourrions prendre compte tenu de l'état actuel des finances publics et d'un principe simple : **pourquoi subventionner des emplois peu qualifiés alors que nous devrions aider à la création des emplois de demain qui seront en lien avec l'Humain.**

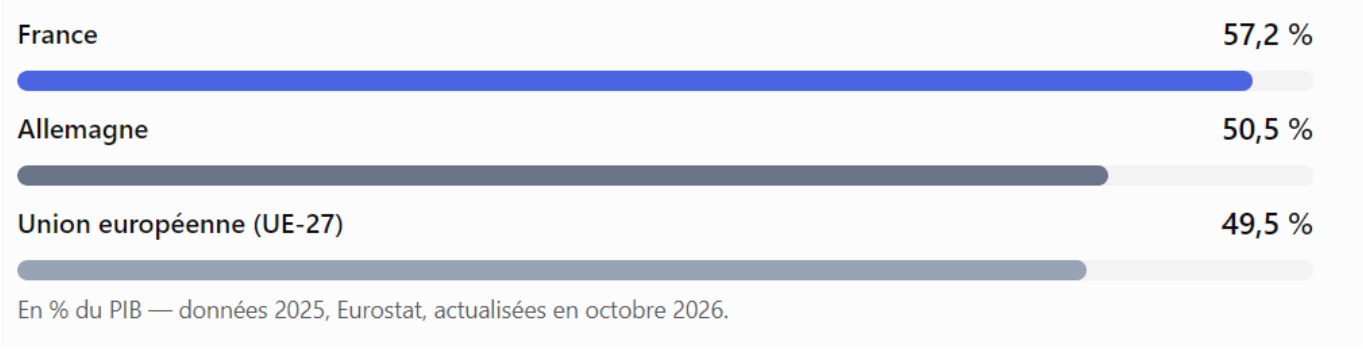
En complément de ce financement direct, le plan d'investissement que nous proposons en faveur de l'IA, doit être financé par une réforme de l'Etat, mettant fin aux mille feuilles et aux financements croisés des multiples acteurs publics, sources principales de la gabegie de l'argent publique



8. RÉFORMER ET ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE

Les services publics doivent être modernisés sans opposer systématiquement qualité et maîtrise des coûts. La comparaison des seules dépenses publiques en part du PIB ne suffit certes pas à juger les résultats : périmètre de protection sociale, démographie et répartition public/privé diffèrent entre pays.

En 2025, les dépenses publiques rapportées au PIB s'établissent comme suit, selon les données d'Eurostat :



La France n'a pas su réformer son secteur public, la dépense publique rapportée au PIB ayant été en France jusqu'à 10 point supérieur à celui de l'Allemagne pour un service public de qualité équivalent. Malgré la politique de rabotage des dépenses publiques menées depuis 2009 et surtout d'une augmentation relative du taux de croissance, **le taux de dépenses publiques rapporté au PIB est en 2018 de 57.2% en France pour 50.65 en Allemagne**, soit un écart de 6,7%.

La raison : aucune réforme de structure du secteur public.



Ce poids excessif du secteur public a comme conséquence de faire peser sur les ménages et les entreprises un pression fiscale excessive. Selon les données Eurostat disponibles en octobre 2026, **la France arrive en tête de l'Union européenne pour les recettes tirées des impôts et cotisations sociales** :

Pays	Prélèvements en % du PIB (2025)
France	**45,4 %**
Danemark	45,1 %
Autriche	44,1 %
Belgique	43,5 %
Italie	42,9 %

La France prélevait ainsi 5,5 points de PIB de plus que l'Allemagne et 9,4 points de plus que la moyenne de l'OCDE.

Pour une base 100 en 2004, la dépense était pour l'ensemble du secteur public de 194 en 2015, 173 pour les administrations centrales, 199 pour la Sécurité Sociale, 187 pour les collectivités locales.

On voit ainsi que l'Etat a été relativement plus économe que le reste du secteur public, en partie grâce à la politique de grignotage des gouvernements successifs. Ce constat n'exonère pas l'Etat d'engager une vraie politique de modernisation passant par la **digitalisation de ses services, la réduction du nombre d'autorités administratives indépendantes** (souvent redondantes et inefficaces selon plusieurs rapports successifs de la Cour des Comptes et du Parlement) **et la suppression du millefeuilles territorial,**

L'augmentation des dépenses de Sécurité Sociale s'explique principalement par le vieillissement de la population, générant des dépenses de santé de plus en plus lourdes et bien entendu une augmentation année par année des dépenses de retraite.



Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, la réforme du régime des retraites est au centre du débat politique français avec le résultat qu'on connait. Cette réforme passe forcément par une augmentation de la durée de cotisation, sans forcément le maintien d'un âge plancher.

Mais ce débat a malheureusement occulté un autre enjeu majeur qui est la suppression du millefeuille administratif, notamment territorial.

Mais on ne peut pas justifier et accepter l'augmentation de la dépense des collectivités locales.

En 1996, il y avait 1,22 millions d'agents de la Fonction Publique Territoriale pour 2,49 millions d'agents de la Fonction Publique d'Etat. EN 2024, ce nombre est resté quasi stable pour la Fonction Publique d'Etat (2.54 millions), il est passé à 2,02 millions pour la Fonction Publique Territoriale.

Orientations et propositions

- ✓ Rendre obligatoires les revues de dépenses et les évaluations indépendantes pour les programmes d'importance significative.
- ✓ Simplifier les parcours des usagers : principe « dites-le-nous une fois », guichets accessibles et recours humains préservés.
- ✓ Renforcer l'autonomie de gestion et la responsabilité des dirigeants publics avec indicateurs de qualité, d'accès et de coûts.
- ✓ Piloter l'adaptation démographique des retraites, de la santé et de la dépendance sur des scénarios publics et contradictoires.

Financement

Ces chantiers devront être pilotés à budget constant sur la base d'une concertation avec les agents de la fonction publique et les professionnels de la santé, dans le cadre d'Etats Généraux de la Réforme de l'Action Publique. L'obligation de vote aux élections professionnelles dans le secteur public et le secteur privé rendra légitime la voix des organisations syndicales qui seront véritablement représentatives.



9. SUPPRIMER LE MILLEFEUILLE ADMINISTRATIF

Dans ce chantier de modernisation de l'action publique, un chantier prioritaire : supprimer le millefeuille administratif (ou territorial).

Le millefeuille administratif français désigne la superposition des différentes structures administratives et politiques qui interviennent dans la gestion du territoire, avec des compétences parfois partagées, redondantes ou mal délimitées.

On parle de « millefeuille » parce que plusieurs niveaux de décision, de financement et de gestion se superposent, comme les couches d'un gâteau.

Les principales couches du millefeuille français peuvent être représentées de façon simplifiée de la manière suivante :

État

Ministères, préfectures et services déconcentrés

Régions

Transports régionaux, lycées, développement économique

Départements

Action sociale, collèges, routes départementales

Intercommunalités

Déchets, développement local, aménagement, eau selon les cas

Communes

Urbanisme local, écoles primaires, services de proximité

À ces niveaux s'ajoutent de nombreux organismes : syndicats intercommunaux, agences publiques, établissements publics, autorités spécialisées et structures de coopération.

Le problème n'est pas uniquement le nombre de niveaux administratifs, mais surtout leur chevauchement.



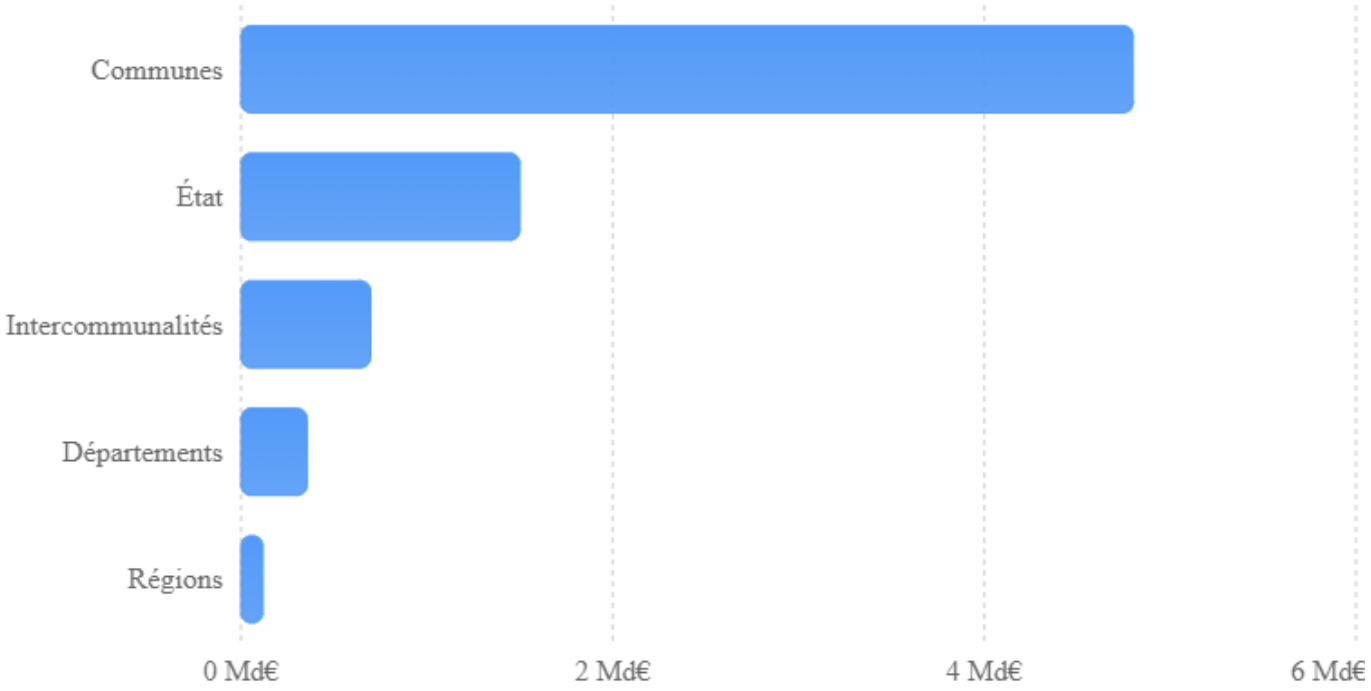
Prenons un exemple : la construction d'un équipement sportif.

- La commune porte le projet.
- L'intercommunalité peut y participer.
- Le département peut accorder une subvention.
- La région peut également contribuer.
- L'État peut intervenir financièrement et exercer des contrôles réglementaires.

Résultat : davantage de dossiers, de réunions, de conventions, de contrôles et de délais.

Selon le rapport officiel de Boris Ravignon remis au gouvernement en mai 2024 et repris par le Sénat en 2026. Le coût annuel estimé des chevauchements administratifs est pour les financement publiques de 7,5 milliards €

Qui supporte ce coût ?



Source : rapport Ravignon (2024), repris par le Sénat (2026).



Le rapport du Sénat souligne que son estimation pourrait être un minimum, certains coûts n'ayant pas été intégrés.

Les principales causes sont les compétences partagées entre administrations, les financements croisés, la multiplication des procédures et le temps consacré par les agents à coordonner les différents organismes.

Le millefeuille administratif est l'accumulation d'échelons territoriaux, d'organismes publics et de dispositifs de décision dont les compétences, les financements et les responsabilités se superposent, générant des coûts de coordination, une complexité administrative et parfois une dilution des responsabilités.

Une distinction importante : supprimer un échelon ne signifie pas nécessairement supprimer son coût. Les missions qu'il exerce doivent généralement être transférées à une autre structure.

C'est pourquoi la véritable question n'est pas seulement « combien d'administrations faut-il supprimer ? », mais plutôt « comment attribuer clairement chaque compétence à un responsable identifiable, avec un financement adapté ? ».

Dans le cadre d'Etats Généraux de la Réforme de l'Action Publique que nous proposons, le principe une action publique = un acteur public qui en assume le financement doit être inscrit pour une règle d'or

I faut concilier cette règle d'or avec le fait que les bassins d'emploi, grandes métropoles, villes moyennes, territoires industriels, espaces ruraux et outre-mer ont des atouts distincts. Les coopérations doivent de ce fait dépasser les limites administratives.

La suppression d'un échelon territorial nous parait nécessaire. Il pourrait s'agir de notre point de vue des Conseils Généraux.



D’où nos orientations et propositions suivantes :

- ✓ **Mettre en place des contrats de compétences exclusives avec un chef de file identifiés pour les différents domaines de l’action publique (règle d’or).**
- ✓ **Publier une cartographie des cofinancements et des coûts administratifs par politique publique.**
- ✓ **Permettre des expérimentations territoriales limitées dans le temps, évaluées puis éventuellement généralisées.**
- ✓ **Garantir aux communes des moyens d’accueil et de médiation pour les démarches du quotidien.**
- ✓ **Créer des contrats de solidarité entre métropoles et territoires voisins, avec engagements mesurables en mobilité, formation et accès aux soins.**
- ✓ **Financer des réseaux ferroviaires régionaux, solutions de mobilité partagée et couverture numérique fiable.**
- ✓ **Développer des campus de compétences et des écosystèmes d’innovation dans les villes moyennes et territoires industriels.**
- ✓ **Renforcer la transparence démocratique des intercommunalités et de leurs budgets.**



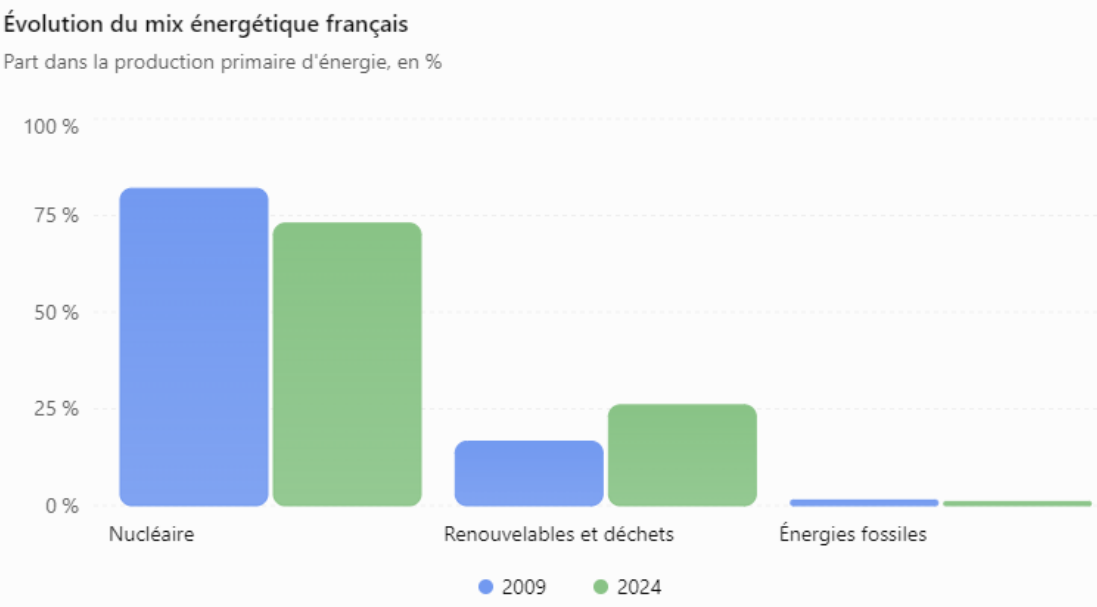
10. UN PLAN MASSIF D'INVESTISSEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est avec l'IA le deuxième axe de croissance qui doit être privilégiée dans le cadre d'un plan massif d'investissement.

La crise climatique est devenue une contrainte structurante pour la compétitivité, la santé et le pouvoir d'achat. La France doit accélérer les économies d'énergie, la rénovation performante, l'électrification des usages et les énergies bas-carbone tout en préservant une production électrique sûre.

Pour cela la France, peut s'appuyer déjà sur deux atouts

Le premier atout est que le mix énergétique de la France est à 99% constitué de sources d'énergie non émettrices de carbone :



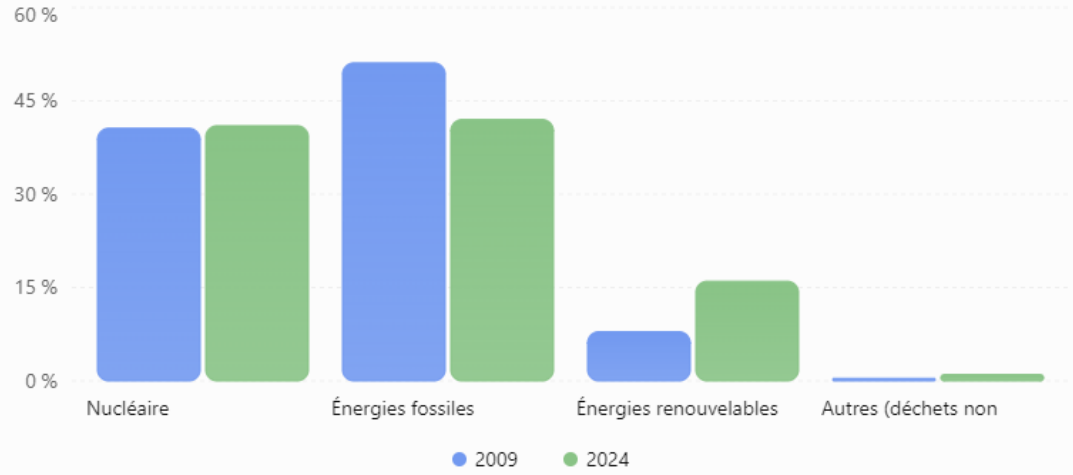
Source d'énergie	2009	2024	Évolution
Nucléaire	82,0 %	73 %	−9 points
Renouvelables et déchets	16,6 %	26 %	+9,4 points
Énergies fossiles	1,4 %	1 %	−0,4 point
Total	100 %	100 %	



L’évolution de notre mix dans la production d’énergie primaire a permis de faire passer dans la consommation d’énergie primaire la part des énergies fossiles passer de 51% à 42% :

Consommation d'énergie primaire en France

Part de chaque source d'énergie, en % du total. Chiffres arrondis.



Source d'énergie	2009	2024	Évolution
Nucléaire	40,6 %	≈ 41 %	+0,4 point
Énergies fossiles	51,1 %	≈ 42 %	−9,1 points
Énergies renouvelables	7,9 %	≈ 16 %	+8,1 points
Autres (déchets non renouvelables)	0,4 %	≈ 1 %	+0,6 point

Sources : SOeS, Bilan énergétique de la France pour 2009 ; SDES, Bilan énergétique de la France pour 2024 (données définitives).

Statistiques du … +2

Les Energies Renouvelables (EnR) sont les grandes gagnantes de cette évolution comme le démontre ces deux graphiques. L’énergie nucléaire constitue pour la France la base de son autonomie progressive vis à vis des énergies fossiles.

Si on peut se féliciter de cette évolution, il est également clair que les efforts de la France en matière de transition écologique sont encore insuffisants.



Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne est entré dans sa phase définitive le 1er janvier 2026 : il répond à l'objectif de réguler le marché de vente de droits d'émission de carbones, et doit être appliqué avec une attention particulière à la compétitivité des filières aval.

Parmi les compétences des collectivités locales et notamment des Régions doit être inscrite celle de favoriser les économies d'énergies, les énergies renouvelables et les différentes politiques dans le domaine de la défense de l'environnement.

Les énergies fossiles ont des centaines d'années de réserves et ainsi de quoi détruire le climat de la planète. Les participent à la réponse dans la lutte contre les changements climatiques et leur développement nous permettrait de tenir nos engagements des accords de Paris (COP 21).

Nous proposons la mise en place d'un plan d'investissement massif qu'elle s'appuie sur les axes suivants :

- ✓ Mettre en place un nouvel accord européen visant à une plus forte taxation des émissions de carbone des industries polluantes
- ✓ Renforcer les aides à l'acquisition par les particuliers de véhicules électriques
- ✓ Cibler les aides à la rénovation sur les gains réels de performance et la précarité énergétique.
- ✓ Accélérer l'adaptation aux sécheresses, inondations, canicules et reculs de biodiversité.
- ✓ Mettre en place de plans régionaux visant à la plus forte part des énergies renouvelables en mobilisant les acteurs locaux publics et privés
- ✓ Favoriser le développement de l'économie circulaire, financée par les écocontributions des metteurs sur le marché favorisant le travail social et solidaire.
- ✓ Favoriser les transports collectifs, ferrés et fluviaux, en modernisant les infrastructures.
- ✓ Une nouvelle fiscalité verte européenne taxant les importations extra européennes.

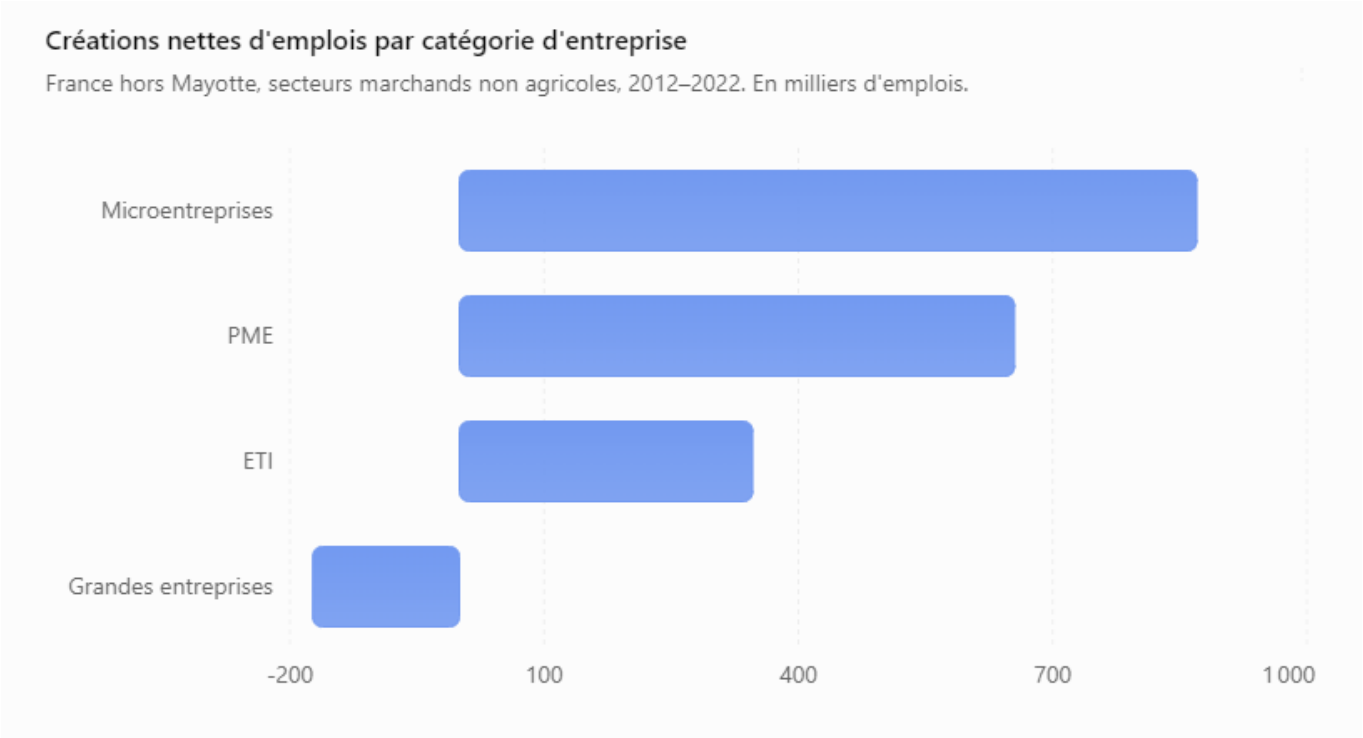


Cette nouvelle politique de l'environnement sera créatrice d'emplois et sera un outil de réinsertion sociale grâce aux entreprises sociales et solidaires, qui doivent avoir accès de façon prioritaires aux marchés de rénovation de bâtiments et de traitement des déchets. Elle permettra de limiter notre dépendance vis-à-vis des importations de pétrole et de gaz. Elle serait également source d'innovations. Elle est un atout majeur pour notre économie afin d'enrayer son déclin.

11. UN SMALL BUSINESS ACT FRANÇAIS ET EUROPÉEN

La nouvelle dynamique de l'économie française créée grâce à la révolution de l'IA et la transition écologique doit profiter d'abord aux PME et plus particulièrement aux Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), soit entre 250 et 3.999 salariés.

Comme le démontre le tableau ci-dessous issu d'une étude réalisée par l'Insee, ceux sont bien les PME qui ont été très largement créatrices d'emploi en France, et non pas les grandes entreprises :





Catégorie	Emplois nets créés ou supprimés, 2012–2022
Microentreprises	+869 965
PME (hors microentreprises)	+654 822
ETI	+346 324
Grandes entreprises	−173 398
Total	**+1 697 713**

Source : Insee Focus n° 362, septembre 2025

Une grande partie des emplois créés par les ETI viennent en fait des PME (moins de 250 salariés) soit du fait de PME qui deviennent des ETI, soit des PME qui filiales d'un groupe constituent une ETI. Ces chiffres montrent qu'être une PME ne doit être qu'une étape transitoire. On voit bien ainsi que la dynamique créatrice d'emploi est de favoriser la création de PME qui deviennent des ETI ou filiales de groupes qui sont des ETI.

Sur la même période 2012 – 2022, 804 708 emplois ont été transféré des PME vers les ETI et les effectifs des ETI ont augmenté de 682 848 salariés.

La loi *PACTE* du gouvernement d'Edouard Philippe présentée en 2018 au Parlement et promulgué le 22 mai 2019 avait comme objectif de favoriser le développement des PME par un cumul de différentes mesures : simplification de la création d'entreprise, relèvement des seuils pour l'obligation d'un Commissaire aux Comptes, raccourcissement des procédures de liquidation judiciaire, facilitation de la reprise d'entreprises par les salariés, meilleur accès à certains financement (PEA PME, fonds euro croissance d'assurance vie, émissions de jetons virtuels), portabilité de l'épargne retraite, retour à des conditions plus favorables pour l'épargne salariale, création d'un nouveau objet social, protection de certains secteurs stratégiques. Mais le rapport d'évaluation de cette loi réalisé en 2023 par le Commissariat Général à la Stratégie et au Plan a démontré que cette loi n'a eu qu'un impact marginal sur le développement des PME.



Cette loi fourre-tout ne s'attaquait pas effectivement aux **questions essentielles des filières économiques, de l'accès des PME au financement et des relations clients/fournisseurs entre grandes entreprises ou le secteur public et d'autre part les PME ou ETI.**

Les PME se heurtent en effet dans leur développement à l'obstacle de l'accès à certains marchés ou financement. **Une PME devient la filiale d'un grand groupe et immédiatement elle aura accès à ces nouveaux marchés et financements.**

La stratégie de référencement des grands groupes dans le domaine de l'achat de prestations de services limite de plus ne plus le nombre de fournisseurs. Près de 80% des entreprises du numérique ont du mal à entrer en contact avec les grands groupes, publics ou privés. Moins de la moitié sont référencées auprès des grands donneurs d'ordres. Les raisons avancées : la possibilité d'obtenir des ristournes, la législation sur la dépendance économique, le coût de traitement des factures et des contrats, la stabilité des grands fournisseurs. Ces arguments ne tiennent pas dans le cadre d'achat de prestations intellectuelles qu'on ne peut pas acheter comme des marchandises, pour lesquels les ressources de qualité sont rares et qui sont fortement créatrices de valeur ajoutée. Les conséquences : des chaînes de sous-traitances plus ou moins cachées aux donneurs d'ordres au détriment du prestataire final qui rémunère par son travail une chaîne d'intermédiaires totalement inutile (20 et 30% de marge usuellement), des relations souvent malsaines entre certains grands fournisseurs et donneurs d'ordres, l'incapacité des donneurs d'ordre à avoir accès aux offres les plus innovantes.

En réponse à cette problématique, certaines PME ont mis en place ou tenté de mettre en place des regroupements de PME sur la base des Groupements d'Intérêt Economiques (GIE). Mais le principe de solidarité entre les membres du GIE est beaucoup trop contraignant. Les coopératives, si elles existent très largement dans le domaine agricole ou du bâtiment, correspondent bien à l'esprit de coopération qui se développe dans le cadre de la nouvelle économie internet mais sa mise en œuvre dans le domaine des services reste pour l'instant très limitée.



A cette problématique d'accès aux marchés des grands comptes vient se rajouter une autre problématique : des délais de paiement trop longs asphyxiant la trésorerie des PME. La loi LME de 2008 a plafonné les délais de paiement à 60 jours calendaires à compter de la date de la facture ou à 45 jours fin de mois. C'est une bonne chose mais dans les faits, **le délai moyen de paiement des entreprises françaises (DSO) était de 70 jours en 2025** *(source Allianz Trade)*, soit un record au sein des principaux pays développés :

Pays	DSO 2025 (jours)	Écart avec la France
France	70	—
Italie	65	−5 jours
Japon	61	−9 jours
Royaume-Uni	58	−12 jours
Allemagne	55	−15 jours
États-Unis	49	−21 jours
Canada	46	−24 jours

Alors que les procédures d'appel d'offres publics françaises se veulent neutres concernant la taille de soumissionnaires, les PME peinent à accéder aux marchés publics. En 2024, elles représentaient 25% de l'achat public en valeur pour 60 % en volume, alors qu'elles produisent environ 50% de la richesse nationale. Certaines collectivités locales comme la Région Ile de France ou la Ville de Toulouse ont créé leur *Small Business Act* mais ces efforts semblent bien insuffisants vis-à-vis de la problématique plus vaste de l'accès des PME aux commandes publiques.

Il ne faut pas s'étonner dans de telles conditions que la France ne dispose pas d'un Google, Apple ou Microsoft.

Depuis 2017, le MEDEF a proposé différentes mesures pour favoriser l'accès des PME à la commande publique. Parmi elles : assurer un juste équilibre entre « massification » et qualité des achats pour améliorer la performance de la dépense publique, simplifier les procédures d'appel d'offres en ne demandant les pièces justificatives qu'aux entreprises



présélectionnées, soutenir la trésorerie des entreprises avec une subrogation de créances par BPI France, augmenter du minimum le montant de l'avance obligatoire, diminuer la retenue de garantie ou diminuer les cautions de bonne fin de travaux.

A ces propositions, nous rajoutons aussi celle de favoriser l'accès des coopératives et entreprises sociales et solidaires (ESS) aux marchés publics.

Ce qui est vrai au niveau national, l'est aussi au niveau européen. Les PME françaises ont longtemps été pénalisées par un plus faible accès aux projets et aides européennes que les grandes entreprises. Lancé en 2008 puis réédité en 2011, le *Small Business Act for Europe* de l'Union Européenne a permis d'améliorer cet accès en confiant à des acteurs locaux et spécialisés (comme la BPI) le rôle de guichet unique. Le nouveau programme d'investissement de l'Union Européenne, le plan Juncker lancé en 2015 pour la période courant jusqu'en 2020, donne un meilleur accès aux projets et subventions européennes pour les PME européennes que précédemment.

Mais alors que le SBA américain impose un quota de 23% des marchés publics fédéraux aux PME nationales, le SBA européen ne prévoit pas un quota équivalent pour les PME européennes. En effet, l'Union européenne refuse de transgresser l'Accord sur les marchés publics (AMP), ratifié par 28 Etats membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet accord impose notamment l'absence de discrimination et une concurrence internationale loyale. Les Etats Unis ont visiblement moins d'état d'âmes à ce sujet, notamment depuis l'accès au pouvoir de Donald Trump.

Par ailleurs, **trop souvent, les budgets alloués à la France par l'Union Européenne pour soutenir nos PME sont insuffisamment distribués** faute de dynamiques permettant de regrouper plusieurs PME sur un projet, du fait aussi de lourdeurs administratives et de l'aversion de certains acteurs vis-à-vis de toute forme de risques.

Les premiers bénéficiaires des aides européennes, la Pologne, la Hongrie ou la Bulgarie ont visiblement moins de scrupules à utiliser leurs fonds d'investissement européens.



Compte tenu de ces différents points, nous proposons un vrai Small Business Act à la française dont les principales mesures seraient les suivantes :

- ✓ Réduire le délai de paiement maximal à 30 jours pour tout marché public ou contrat de prestation entre entreprises
- ✓ Favoriser le développement des coopératives de services pour faciliter l'accès des PME aux marchés des grands comptes et aux marchés publics
- ✓ Imposer un quota de 23% des marchés publics nationaux et locaux aux PME
- ✓ Réformer le code des marchés publics pour favoriser les conditions de réponses des PME, des coopératives, des ESS aux appels d'offres public
- ✓ Placer les régions et les métropoles au centre des dynamiques d'accompagnement des entreprises.
- ✓ Systématiser l'allotissement pertinent et la simplification documentaire dans la commande publique, sans sacrifier la concurrence.
- ✓ Suivre et faire respecter les délais de paiement ; publier les pratiques des acheteurs publics et grands groupes.
- ✓ Favoriser les groupements de PME et coopératives, notamment dans les services et la transition écologique.
- ✓ Créer un accompagnement « PME vers ETI » coordonnant capital de croissance, export, compétences et transmission.
- ✓ Réserver une place mesurable aux solutions innovantes et aux entreprises de l'ESS dans les achats, dans le respect du droit européen.



La compétitivité industrielle ne se réduit ni au coût du travail ni au nombre de robots. Elle dépend également de la diffusion des technologies, des compétences, du prix et de la disponibilité de l'énergie, des délais administratifs, de la recherche et de l'accès au capital. Les tensions géopolitiques ont renforcé l'enjeu de sécurisation des chaînes d'approvisionnement.

Nous proposons que ce la mise en œuvre de *ce Small Business Act* à la française s'inscrive dans une **nouvelle politique industrielle pour la France et l'Union Européenne** reposant sur les orientations suivantes :

- ✓ Prioriser le déploiement de l'IA, avec des critères d'impact publiés.
- ✓ Prioriser la modernisation numérique et énergétique des sites industriels, avec des critères d'impact publiés.
- ✓ Renforcer les collaborations entre laboratoires, grandes entreprises, ETI et PME au niveau des filières.
- ✓ Sécuriser l'accès aux matières premières critiques par recyclage, diversification et partenariats européens.
- ✓ Accélérer les projets industriels tout en maintenant les normes sanitaires, environnementales et la concertation



12. CONSTRUIRE UNE AMBITION MARITIME DURABLE

Un autre atout de notre pays, la France, est aujourd'hui inexploité : son espace maritime. Il constitue le 3ème axe de développement nous permettant de renouer avec la croissance.

La France possède la deuxième zone économique exclusive maritime (ZEE) de la planète derrière les Etats-Unis, avec 11 millions de km2. 95% de cette espace maritime tricolore provient des territoires et départements d'outre-mer : Ile de la Réunion et Iles Eparses dans l'océan Indien, Polynésie française, Nouvelle Calédonie, Wallis-et-Futuna, Clipperton dans le Pacifique, Saint-Pierre-et-Miquelon, Antilles, Guyane dans l'océan Atlantique, iles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, Archipel des Crozet à proximité de l'Antarctique.

Selon les données communiquées par le Cluster maritime français en 2025 et 2026, **l'économie maritime française représente environ 119 milliards d'euros de valeur de production et près de 490 000 emplois**. Elle mobilise un tissu diversifié d'entreprises, depuis les grands groupes internationaux jusqu'aux PME, ETI et jeunes entreprises innovantes.

Une étude publiée par l'Insee en juillet 2026, portant sur l'année 2023 et utilisant un périmètre statistique plus restreint, recense **374 600 emplois salariés en équivalent temps plein**, soit 1,6 % de l'emploi salarié français. Près de la moitié de ces emplois relèvent du tourisme littoral.

La France possède de grands groupes de dimension mondiale, notamment CMA CGM dans le transport maritime, Naval Group dans la construction navale de défense et les Chantiers de l'Atlantique dans la construction de navires complexes. Son industrie navale constitue un secteur particulièrement dynamique : selon le GICAN, elle a réalisé **17,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025**, rassemble plus de 770 entreprises et représente 59 100 emplois directs, auxquels s'ajoutent les emplois indirects et induits.

L'économie maritime offre également d'importantes perspectives de développement dans les énergies marines renouvelables, les infrastructures portuaires, les câbles sous-marins, les biotechnologies marines, les équipements navals et les technologies de décarbonation.



Le Cluster maritime français estime que, dans des conditions économiques et politiques favorables, l'économie maritime française pourrait atteindre **150 milliards d'euros de valeur et jusqu'à un million d'emplois à l'horizon 2030**. Il s'agit cependant d'un objectif prospectif et non d'une prévision garantie.

Les perspectives mondiales confirment l'importance économique croissante des océans. Selon le rapport *Panorama de l'économie de la mer*, publié par l'OCDE le 5 novembre 2026, **l'économie maritime mondiale a généré environ 3 500 milliards de dollars de valeur ajoutée brute en 2025**, soit près de 3 % de la valeur ajoutée mondiale. Elle a progressé de 132 % en volume depuis 1995, contre 125 % pour l'ensemble de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, la France dispose d'une opportunité de renforcer son tissu industriel maritime, de développer ses capacités d'innovation et d'exportation et de favoriser l'émergence de nouvelles ETI dans les filières maritimes.

L'enjeu n'est donc pas seulement de valoriser l'exceptionnel patrimoine maritime français, mais d'en faire un moteur de croissance, de réindustrialisation, d'innovation et de création d'emplois durables

En ce cadre, nos orientations et propositions sont les suivantes :

- ✓ Moderniser les ports et les liaisons ferroviaires/fluviales dans une logique de décarbonation de la logistique.
- ✓ Renforcer la surveillance, la recherche océanographique et la protection des zones marines sensibles.
- ✓ Développer les énergies marines avec concertation écologique et territoriale.
- ✓ Soutenir la pêche durable et les filières de transformation à forte valeur ajoutée.
- ✓ Défendre au niveau international des règles strictes sur l'exploitation minière des grands fonds.



13. INVESTIR DANS L'HUMAIN : LA RÉVOLUTION HUMANISTE

Au-delà de la transformation de notre tissu industriel et de notre secteur public, la révolution industrielle en cours et le développement de notre pays, la France, impliquent une transformation totale des relations du travail afin de résorber les nouvelles fractures sociales entre ceux qui ont le savoir adapté à cette nouvelle économie mondialisée et ceux qui ne l'ont pas, entre ceux qui sont au cœur de cette révolution et ceux qui en sont exclus et qui la subissent.

Dans ce contexte, **la France doit s'appuyer sur son principal atout : son capital humain, les hommes et les femmes qui vivent dans ce pays.**

George Clemenceau et Emmanuel Mounier à une autre époque renvoyaient dos à dos d'une part, la vision libérale qui croit dans une main invisible du marché et dans la seule vertu de la concurrence, et, d'autre part, une vision socialiste qui croit dans le pouvoir de l'Etat pour réguler l'économie et la société. Ils déclaraient **croire d'abord dans l'Homme et qu'il fallait d'abord investir dans sa culture et sa formation pour l'élever par le travail.**

Nous devons reprendre cet héritage politique au profit d'une nouvelle Révolution Humaniste.

Ses principes fondateurs :

- ✓ **L'élévation culturelle et intellectuelle de l'individu**, en misant sur l'enseignement et la culture de masse de qualité, en stimulant son intelligence, son esprit critique et en s'appuyant sur la valeur du travail.
- ✓ **Le développement de nouvelles formes de relations du travail basée sur la coopération, la solidarité et le travail indépendant,** nouvelles alternatives à l'économie capitaliste libérale classique.
- ✓ **Le bien être et la santé de la personne,** à l'école, dans le travail ou en fin de vie, basées sur la prévention, la lutte contre les addictions et la coopération.
- ✓ **La lutte contre la pauvreté,** grâce à l'économie sociale et solidaire.
- ✓ **La protection de l'être humain face aux dangers technologiques**, transhumanisme, violation de la vie privée ou contrôle de la pensée.



13.1 L'évolution des capacités intellectuelles à l'ère numérique

Depuis plusieurs décennies, différentes études scientifiques s'interrogent sur l'évolution des capacités cognitives dans les pays développés. Alors que le quotient intellectuel moyen avait progressé pendant une grande partie du XXe siècle, phénomène connu sous le nom d'« effet Flynn », plusieurs recherches ont mis en évidence un ralentissement, voire une inversion de cette tendance dans certaines populations à partir de la fin du XXe siècle.

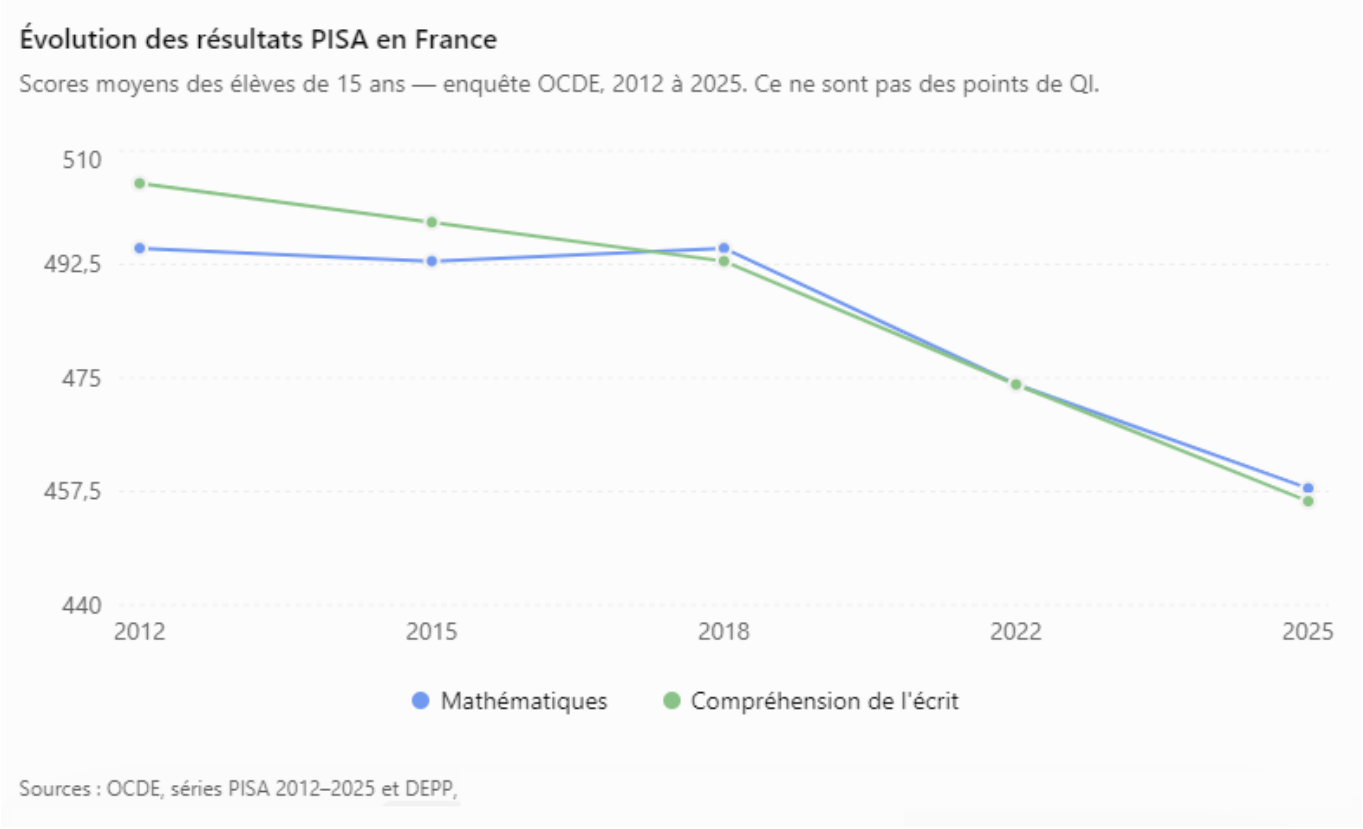
Une étude publiée en 2015 faisait ainsi état d'une baisse de 3,8 points de QI en France entre 1999 et 2009. Ce résultat, fondé sur la comparaison de deux versions d'un test d'intelligence et sur un échantillon limité, ne permet toutefois pas d'affirmer que le QI moyen de l'ensemble des Français aurait diminué dans les mêmes proportions. Il n'existe pas aujourd'hui de mesure suffisamment robuste pour établir une baisse continue et généralisée du QI dans l'ensemble des pays développés depuis 2009.

En revanche, **la dégradation de certaines performances scolaires est désormais clairement documentée**.

Selon les résultats de l'enquête PISA 2025, publiés par l'OCDE en septembre 2026, le score moyen des élèves français de 15 ans en mathématiques est passé de 495 points en 2012 à 458 points en 2025. En compréhension de l'écrit, il est passé de 505 à 456 points sur la même période. Ce recul concerne également de nombreux pays développés, même si son ampleur varie selon les systèmes éducatifs et les disciplines.



Le schéma ci-dessous résume cette évolution :

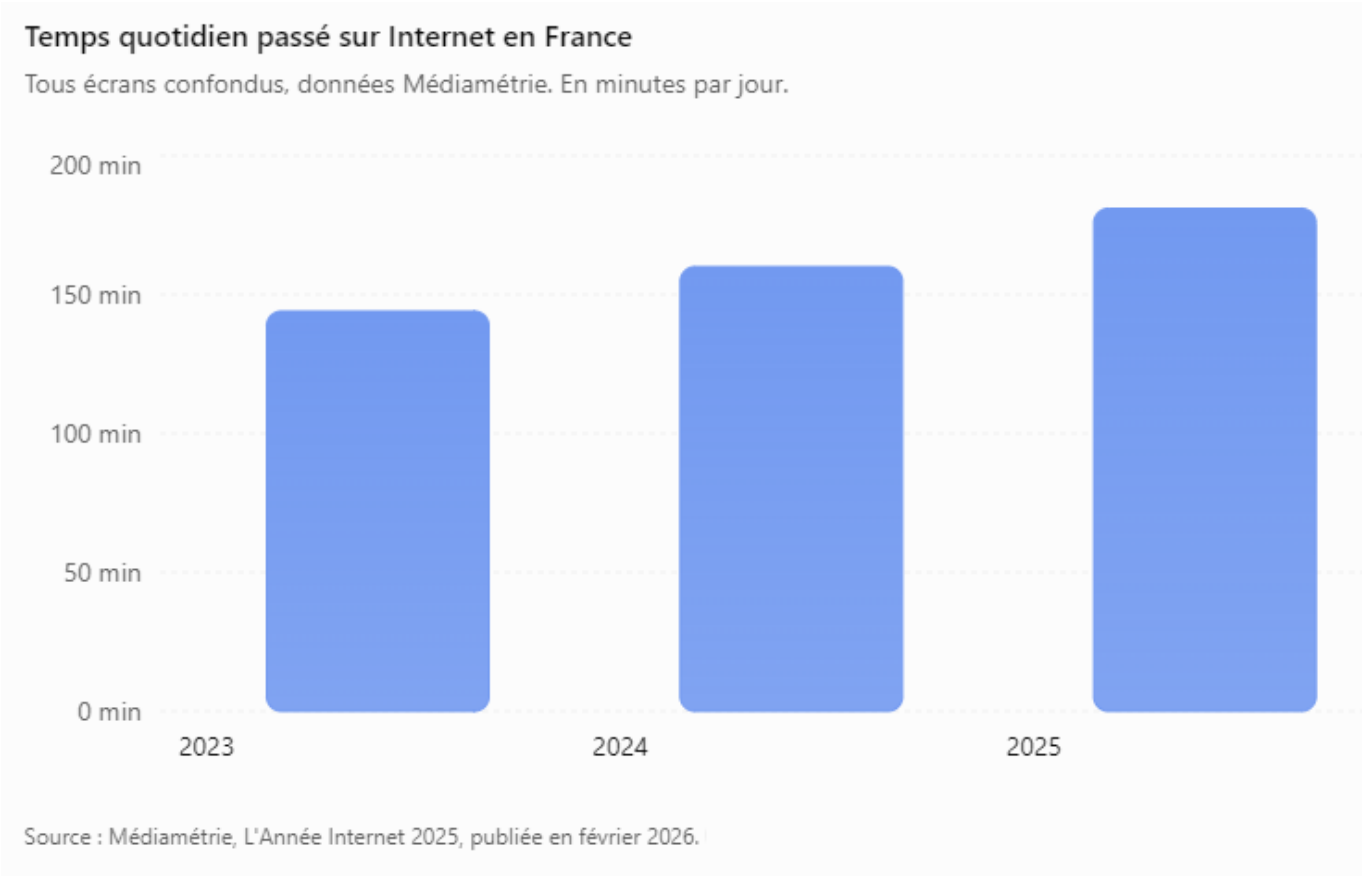


Parallèlement, notre environnement culturel et numérique s'est profondément transformé.

Selon Médiamétrie, les Français ont passé en moyenne 3 h 01 par jour sur Internet en 2025, contre 2 h 24 en 2023. Cette progression est particulièrement marquée chez les jeunes de 15 à 24 ans, dont le temps quotidien de connexion atteignait **4 h 53 en 2025**, contre 4 h 21 en 2024. Les réseaux sociaux et les messageries occupent désormais 3 h 01 de leur temps quotidien en ligne.



Le schéma ci-dessous résume cette évolution :



Cette évolution s'accompagne d'une transformation de nos pratiques culturelles : la consommation de télévision traditionnelle diminue relativement au profit des smartphones, des plateformes vidéo, des réseaux sociaux et, plus récemment, des outils d'intelligence artificielle.

Les effets de ces nouveaux usages sur le développement cognitif font l'objet de nombreuses recherches. Une commission d'experts mandatée par les pouvoirs publics français a souligné, dans un rapport publié en avril 2024, les risques associés à une exposition excessive ou inadaptée aux écrans, notamment pour le sommeil, l'attention, le langage, l'activité physique et les interactions sociales des enfants.



Une méta-analyse internationale publiée en 2026, portant sur 153 études longitudinales, confirme l'existence d'associations entre certains usages numériques et des difficultés de développement, notamment en matière de santé mentale et de réussite scolaire. Les effets observés sont généralement modestes et varient suivant les usages. Ces résultats ne démontrent pas que les écrans provoquent une baisse généralisée du quotient intellectuel.

D'autres facteurs environnementaux peuvent également affecter le développement cérébral et les capacités cognitives. Les effets neurotoxiques du plomb sur l'intelligence et l'attention des enfants sont notamment solidement établis par l'Organisation mondiale de la santé. Les conséquences possibles du cannabis, de certaines expositions chimiques, du manque de sommeil, de la sédentarité et d'une alimentation déséquilibrée font également l'objet de travaux scientifiques, avec des niveaux de preuve variables selon les facteurs considérés.

Ces recherches montrent que les capacités intellectuelles ne dépendent pas uniquement des caractéristiques individuelles ou du système éducatif. Elles sont également influencées par l'environnement familial, social, sanitaire, culturel et numérique dans lequel les individus grandissent et évoluent.

Une partie des élites des années 90 a cru notre pays entré dans une ère post industrielle et post travail. La civilisation des loisirs. Cette pensée a abouti à la loi de réduction du temps de travail à 35 heures et la création des RTT. Les 35 heures font peser sur le seul budget de l'Etat une charge annuelle de 5 milliards d'euros correspondant aux RTT alloués aux agents publics. Pour l'ensemble du secteur public, le cout annuel des 35 heures est estimé à 7.5 milliards d'euros, si on reprend la dernière estimation de l'OFCE concernant de l'impact direct en termes d'allégement sur les charges sociales héritées de la loi Aubry.

Cette civilisation des loisirs place en valeur absolue le divertissement et la détente. Il n'y a ainsi rien d'étonnant que nos programmes TV soient pour l'essentiel constitués d'émissions dit de divertissement.



L'enjeu n'est donc pas d'affirmer que notre société deviendrait globalement moins intelligente, mais de comprendre pourquoi certaines capacités fondamentales — concentration, compréhension de l'écrit, raisonnement mathématique, mémorisation et esprit critique — semblent se fragiliser dans plusieurs populations.

Dans une économie où la connaissance, l'innovation et la maîtrise des technologies déterminent une part croissante de la compétitivité, la préservation et le développement de ces capacités constituent un enjeu majeur pour l'éducation, la santé publique et la croissance économique.

Nous proposons dans ce cadre une réforme complète des méthodes d'enseignement de l'Education Nationale qui intégrerait l'Intelligence Artificielle dans la pédagogie, formerait les enseignants à son utilisation et permettant à notre jeunesse de mieux se préparer à la nouvelle économie qui est en train de naitre.

Le débat sur le budget de l'Education Nationale ne doit pas porter sur l'augmentation du nombre d'enseignants mais comment l'IA va permettre avec un budget identique de mieux former nos jeunes.

L'objectif doit être de créer un environnement qui favorise l'apprentissage, la lecture, la réflexion approfondie, l'autonomie intellectuelle et un usage maîtrisé des technologies numériques, plutôt que de laisser les capacités d'attention être prioritairement mobilisées par des dispositifs conçus pour maximiser le temps d'utilisation.

13.2 l'enjeu de l'emploi à l'ère de l'Intelligence Artificielle

Dans ce contexte, l'autre enjeu de cette Révolution Humaniste est de permettre au maximum de français d'avoir accès à un emploi suffisamment gratifiant.

La robotisation et l'automatisation dans l'industrie et les services, les progrès exponentiels de l'Intelligence Artificielle, vont continuer à détruire des emplois non qualifiés. Les emplois de caissières de la grande distribution ou d'ouvriers de l'industrie sont en train d'être progressivement remplacés en proportion plus faible par des emplois d'ingénieurs et techniciens.



Comme indiqué précédemment, l'impact de l'IA sur l'emploi aux Etats Unis démontre que l'IA, si elle détruit des emplois qualifiés notamment pour les juniors, va en créer des nouveaux dans des domaines qui vont connaitre un très fort développement : métiers de techniciens, d'électriciens, d'ingénieur informatique sachant intégrer les nouveaux outils IA.

L'arrivée de l'IA a détruit des emplois de développeurs informatiques essentiellement juniors. Mais quand un projet informatique pouvait prendre des mois et des années avant l'IA, la facilité de générer du code d'informatique via l'IA va permettre à ces mêmes projets de se réaliser en quelques jours ou quelques mois. Les entreprises ou administration utilisatrices pourront ainsi mener à bien un nombre beaucoup plus important de projets répondant à des besoins des métiers internes non satisfaits. L'offre va créer la demande. Un développeur va devenir un intégrateur qui devra interagir plus avec les utilisateurs et ceux en charge de la stratégie SI.

De nouveaux emplois vont être créer mais nécessitant des *hards skills* et *soft skills* différents de ceux d'aujourd'hui.

D'où la nécessité absolue d'adapter notre système éducatif et de formation professionnelle.

Le secteur tertiaire représente aujourd'hui en France près de 77 % de l'emploi, contre 13 % pour l'industrie, 7 % pour le bâtiment et la construction et 2 % pour l'agriculture (source : Insee, données 2025). **La création d'emploi doit se faire autour des métiers de demain.**

Les **métiers du numérique**, des technologies de l'information et de la robotique du fait de la robotisation et l'automatisation dans l'industrie et les services. Les **métiers de la logistique** du fait du développement du *e-commerce*. La *silver economy* soit les **services aux personnes âgées** du fait du vieillissement de la population. **Les métiers du bien & être et de la santé** du fait des attentes croissante de nos compatriotes dans ce domaine. **Les métiers liés à la transition écologique** (ingénieur écologue, agro-écologiste, expert de la biodiversité, métiers du traitement des déchets, métiers liés au EnR, dépollution de sols et traitement des eaux usées). **Les métiers du tourisme**, la France devant rester la première destination touristique du monde. Les nouveaux métiers créés par la bonne **exploitation**



de nos zones maritimes et des océans. Les métiers de la culture, où la France peut s'appuyer sur une industrie très dynamique.

Dans ce contexte, la France doit massivement investir dans son capital humain en formant nos compatriotes aux emplois de demain et en leur donnant de nouveaux droits à la culture et à la formation.

13.3 Lutter contre l'extrême pauvreté

La France doit aussi lutter contre une pauvreté qui s'est aggravée au cours des dernières décennies et qui touche désormais une part croissante de sa population. Selon l'Insee, 9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 15,4 % de la population en 2024, contre 13,7 % en 2014.

La pauvreté est mesurée par rapport au niveau de vie médian de la population. Le seuil habituellement retenu est fixé à 60 % de ce niveau de vie, soit 1 337 euros par mois pour une personne seule en 2024. Mais la situation est encore plus préoccupante lorsqu'on examine les formes les plus sévères de pauvreté : 2,84 millions de personnes vivent avec moins de 40 % du niveau de vie médian, soit moins de 891 euros mensuels pour une personne seule. Elles représentent désormais 4,5 % de la population, contre 3,6 % en 2014, soit une augmentation de près de 25 % de leur poids relatif dans la population.

La crise du logement constitue l'une des manifestations les plus visibles de cette précarité. Selon la Fondation pour le logement des défavorisés, anciennement Fondation Abbé Pierre, 350 000 personnes sont aujourd'hui sans domicile en France, contre 143 000 en 2012, soit une augmentation de près de 145 %. Au total, 4,2 millions de personnes sont mal logées, tandis que 12,3 millions supplémentaires sont fragilisées par leurs conditions de logement.

Ces chiffres révèlent une réalité préoccupante : malgré le niveau de richesse et les dispositifs de protection sociale de notre pays, une partie importante de la population demeure confrontée à une précarité profonde, durable et parfois incompatible avec des conditions de vie dignes.



La pauvreté n'est pas seulement économique : elle est aussi sociale, relationnelle et psychologique

Les causes et les conséquences de la pauvreté ne sont pas seulement économiques. La pauvreté se traduit souvent par l'isolement, la solitude, la fragilisation des liens familiaux et sociaux, la souffrance psychologique et, dans certaines situations, des conduites addictives**.** Elle ne prive pas seulement ceux qui la subissent de ressources matérielles : elle peut aussi les priver progressivement de relations humaines, de confiance en eux-mêmes et du sentiment d'appartenir pleinement à la société.

Selon la dernière étude de la Fondation de France sur les solitudes, publiée en janvier 2026, **11 % des Français se trouvent en situation d'isolement relationnel**, c'est-à-dire qu'ils ne disposent d'aucun réseau de sociabilité régulier. En incluant les personnes dont les relations se limitent à un seul réseau, c'est près d'un tiers de la population (32 %) qui se trouve en situation d'isolement ou de fragilité relationnelle.

Cette situation touche particulièrement les populations les plus précaires : **16 % des personnes disposant de faibles revenus sont isolées, contre seulement 5 % de celles bénéficiant de revenus élevés**, soit un risque d'isolement plus de trois fois supérieur. De même, 20 % des personnes au chômage sont en situation d'isolement relationnel et 45 % déclarent éprouver un sentiment de solitude, contre 25 % des personnes en emploi.

Les familles monoparentales sont également particulièrement exposées. Selon une étude publiée en 2025, 53 % des personnes à la tête de ces familles déclarent ressentir la solitude pendant les week-ends. La précarité financière, les responsabilités familiales et les difficultés d'accès aux activités sociales peuvent ainsi se conjuguer pour renforcer l'isolement.

À ces difficultés s'ajoute la question de la santé mentale. L'insécurité matérielle, les ruptures familiales, le chômage de longue durée ou l'absence de logement stable peuvent favoriser l'anxiété, la dépression et le repli sur soi. Inversement, les troubles psychiques et certaines addictions peuvent entraver l'accès à l'emploi, au logement et aux relations sociales, enfermant les personnes concernées dans un cercle de précarité et d'exclusion.



Face à cette situation, les pouvoirs publics ont progressivement développé des dispositifs de solidarité et d'accompagnement. Après la création du revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988, puis du revenu de solidarité active (RSA) en 2009, la lutte contre la pauvreté a notamment été structurée autour de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté de 2018, puis du Pacte des solidarités pour la période 2024-2027.

Depuis janvier 2025, les bénéficiaires du RSA sont automatiquement inscrits à France Travail et doivent bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un contrat d'engagement, avec des obligations adaptées à leur situation. Parallèlement, les départements, les centres communaux d'action sociale, les associations, les services d'hébergement et les équipes du Samu social continuent d'apporter une aide indispensable aux personnes les plus vulnérables.

Ces politiques ont progressivement reconnu que l'aide financière devait s'accompagner d'un soutien social et humain. Toutefois, leur efficacité demeure confrontée à une difficulté majeure : **il ne suffit pas de garantir un revenu minimum ou de proposer un hébergement pour permettre à une personne de retrouver sa place dans la société.**

La lutte contre la pauvreté doit donc aller au-delà de la seule redistribution monétaire. Elle doit aussi permettre de reconstruire des liens sociaux durables, de faciliter l'accès aux soins psychologiques et psychiatriques, de prévenir les ruptures familiales, de développer les lieux de rencontre et de solidarité de proximité, et d'offrir un accompagnement humain personnalisé aux personnes les plus isolées.

Car lutter contre la pauvreté, ce n'est pas seulement permettre à chacun de vivre matériellement : c'est aussi lui donner les moyens de retrouver des relations humaines, une reconnaissance sociale, une autonomie et une dignité.



13.4 Développer l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) constitue l'une des réponses les plus prometteuses à la pauvreté et à l'exclusion, car elle permet de réconcilier activité économique, utilité sociale et solidarité, notamment en favorisant la réinsertion par le travail.

Reconnue et structurée par la loi du 31 juillet 2014, dite loi Hamon, l'économie sociale et solidaire rassemble les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et certaines sociétés commerciales qui cherchent à concilier efficacité économique, gouvernance démocratique et finalité sociale. Elle constitue aujourd'hui une composante majeure de l'économie française.

Selon le Panorama national de l'ESS publié en septembre 2026, l'économie sociale et solidaire représente près de 2,7 millions d'emplois, soit 10 % de l'emploi total et 13,4 % de l'emploi privé en France, répartis dans près de 147 000 structures employeuses. Elle occupe une place particulièrement importante dans l'action sociale, où elle représente plus de 58 % des emplois, mais aussi dans la santé, l'enseignement, les activités culturelles et sportives ou encore les services de proximité.

L'économie sociale et solidaire contribue ainsi à créer des emplois ancrés dans les territoires, à répondre à des besoins sociaux insuffisamment satisfaits par le marché traditionnel et à développer des formes d'entrepreneuriat dans lesquelles la recherche du profit n'est pas la seule finalité. Les entreprises d'insertion et les structures d'insertion par l'activité économique jouent, à cet égard, un rôle particulièrement important pour accompagner vers l'emploi des personnes durablement éloignées du marché du travail.

Pourtant, malgré son poids économique et social, l'ESS traverse aujourd'hui une période de fragilisation. Après plusieurs années de croissance, elle a enregistré une perte nette de plus de 10 000 emplois en 2025, selon l'Observatoire national de l'ESS. Les difficultés financières rencontrées par de nombreuses associations et structures d'utilité sociale menacent ainsi une partie des services de proximité et des dispositifs d'accompagnement destinés aux populations les plus vulnérables.



La commande publique constitue un levier essentiel pour soutenir ces entreprises et développer une économie davantage orientée vers l'intérêt général. La France s'est progressivement dotée d'objectifs plus ambitieux en matière d'achats publics responsables. Le Plan national pour des achats durables 2022-2025 avait fixé pour objectif que 100 % des contrats publics comportent au moins une considération environnementale et 30 % au moins une considération sociale.

Or, selon les dernières données nationales consolidées publiées dans le bilan de ce plan, seulement 25 % des marchés publics comportaient une considération environnementale et 12 % une considération sociale en 2024. Ces chiffres montrent l'ampleur du chemin restant à parcourir, même s'ils doivent être interprétés avec prudence en raison de modifications de la méthode de collecte statistique.

Une étape législative importante a néanmoins été franchie avec la loi Climat et résilience du 22 août 2021, dont de nouvelles obligations sont entrées en vigueur en août 2026. Elle impose désormais, sous réserve des dispositions et exceptions prévues par la réglementation, l'intégration de considérations environnementales dans les marchés publics et de conditions d'exécution sociales dans les marchés dépassant les seuils européens.

Cette évolution constitue un progrès important, mais elle ne saurait suffire. L'enjeu n'est pas seulement d'inscrire des clauses sociales et environnementales dans les appels d'offres : il est de s'assurer qu'elles produisent effectivement des emplois, des parcours d'insertion durables et des bénéfices sociaux et environnementaux mesurables.

Nous proposons donc de renforcer et d'étendre le recours aux clauses sociales dans les marchés publics, de faciliter l'accès des entreprises de l'ESS à la commande publique, notamment grâce à l'allotissement et aux marchés réservés lorsque la loi le permet, et de mieux évaluer les résultats des politiques d'achats responsables. Les entreprises d'insertion, les coopératives, les associations et les entreprises solidaires d'utilité sociale doivent pouvoir bénéficier de débouchés économiques plus stables, favorisant leur développement et la pérennisation de leurs emplois.



Il convient également d'encourager le financement de ces structures, leur accompagnement entrepreneurial et leur capacité d'innovation, tout en préservant les subventions nécessaires aux missions d'intérêt général qui ne peuvent reposer sur la seule logique marchande.

Nous souhaitons faire de l'économie sociale, solidaire et coopérative un pilier de notre modèle économique et social, parce qu'elle permet de replacer l'être humain au cœur de l'activité économique, de reconstruire du lien social et de faire du travail un instrument d'émancipation plutôt que de simple production de richesse.

Développer l'économie sociale et solidaire, ce n'est pas opposer solidarité et économie de marché : c'est démontrer qu'une économie performante peut aussi être une économie plus humaine, plus inclusive et plus responsable.



13.5 Une nouvelle politique du logement

L'isolement des personnes démunies est aussi lié à la difficulté à se loger. L'insuffisance de logements sociaux et de structures d'accueil, la concentration des logements sociaux dans des zones spécifiques, la ghettoïsation que cette concentration crée, augmentent l'isolement des personnes en difficulté et leur difficulté à trouver un plan. Sur le même modèle que le Paris Haussmannien, **nous proposons la mise en place de plans régionaux de relance du logement social financé par les bailleurs sociaux favorisant la mixité sociale par la construction ou la rénovation d'immeubles mixant logements sociaux et logement intermédiaire dans un même immeuble, répartis sur l'ensemble des quartiers.**

En complément de cette nouvelle politique du logement social, nous proposons également une relance du marché privé du logement basée sur une transformation profonde des conditions dans lesquelles les logements sont construits, financés, rénovés et mis en location.

La France dispose d'une épargne privée importante, d'entreprises de construction, de promoteurs immobiliers et de millions de propriétaires susceptibles d'investir dans le logement. Pourtant, une réglementation complexe, la rareté du foncier constructible dans les territoires les plus attractifs, la longueur des procédures administratives et l'incertitude entourant l'investissement locatif freinent la mobilisation de ces ressources.

Or le marché privé du logement est caractérisé en janvier 2026 par 2.9 millions de logements vacants.

L'encadrement des loyers, la multiplication des règles concernant l'isolation thermique des logements, la difficultés toujours réelle d'expulser des locataires ne payant pas leur loyer expliquent en partie que les marché immobilier soit en panne.

Nous proposons une politique ambitieuse de libération de l'offre privée de logements, reposant sur la simplification des règles d'urbanisme, l'accélération des procédures de construction, la mobilisation des locaux vacants et la sécurisation des relations entre propriétaires et locataires.



Il est également nécessaire de restaurer la confiance des investisseurs privés. Cela suppose une plus grande stabilité de la réglementation, des procédures efficaces en cas de litige et une meilleure prévisibilité des conditions de location, tout en garantissant les droits fondamentaux des locataires.

La rénovation et la remise sur le marché des logements existants doivent devenir une priorité. Les règles de rénovation énergétique doivent préserver leurs objectifs environnementaux tout en permettant des parcours de travaux techniquement et financièrement réalisables.

Enfin, il convient de favoriser l'accession à la propriété en encourageant une offre de logements plus abondante et mieux adaptée aux ressources des ménages, ainsi qu'une diversification prudente des solutions de financement privé.

Notre ambition est simple : faire du logement un secteur dans lequel l'initiative privée puisse à nouveau investir, produire et répondre aux besoins de la population, sans dépendre en permanence de nouvelles aides publiques.

L'État doit concentrer son action sur ce qu'il est le seul à pouvoir garantir : un cadre juridique clair, une réglementation proportionnée, des procédures rapides, une concurrence loyale et la protection des droits de chacun.

Relancer le logement privé, ce n'est pas dépenser davantage d'argent public : c'est d'abord permettre aux Français d'investir, de construire et de louer dans des conditions économiques et juridiques plus favorables.



13.6 Une nouvelle politique de lutte contre la dépendance

Le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie nécessitent une nouvelle politique à l'attention de seniors et de lutte contre la dépendance.

Aujourd'hui, le premier rempart contre la dépendance sont les **Aidants Familiaux**. Conjoint(e)s, enfants, petit-enfants, frères et sœurs, ils jouent un rôle essentiel dans la prise en charge de situations de dépendance au sein des familles.

S'ils devaient être rémunérés comme des professionnels de la santé, leur rémunération représenterait 50% du budget de la Sécurité Sociale. Ils demandent souvent qu'**une simple reconnaissance, un droit au répit, une meilleure information**.

L'éclatement des familles, la multiplication des familles recomposées, l'augmentation croissance du pourcentage des personnes vivant seules nécessitent d'élargir la définition des Aidants Familiaux : compagnes/compagnons, amis, voisins, beaux fils ou belles filles sont les aidants familiaux de demain.

L'engorgement des Ehpads, les récents scandales révélés dans des grands groupes privés du secteur et leurs coûts souvent exorbitants rendent nécessaire l'innovation concernant les lieux d'accueil.

L'achat ou la location de maisons ou d'immeubles en commun entre plusieurs familles sous forme de coopérative avec une mutualisation des moyens et services, sur le modèle des *maisonnées*, doit être favorisés.

Nous proposons une **nouvelle politique à lutte contre la dépendance basée sur la création d'un statut des aidants familiaux comme acteurs majeurs de la prise en charge et sur le développement de nouvelles offres de services sous forme coopératifs et de *maisonnées* à l'attention des seniors**.



13.7 Une révolution du savoir, de l'éducation et de la connaissance

Le premier investissement d'une nation est celui dans les personnes. Une économie de l'innovation n'est durable que si chaque citoyen peut acquérir des connaissances, exercer un travail digne, se soigner, se loger et participer à la vie démocratique.

Les orientations de la Révolution Humaniste que nous souhaitons sont :

- ✓ Faire de la maîtrise de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et du raisonnement scientifique une priorité nationale mesurée.
- ✓ Renforcer l'attractivité des métiers enseignants et soignants, la formation initiale et la formation continue.
- ✓ Assurer à chaque actif un bilan régulier de compétences et un accès effectif à des reconversions certifiantes.
- ✓ Articuler apprentissage, enseignement supérieur, recherche et besoins des filières sans réduire l'éducation à l'employabilité.
- ✓ Concevoir une stratégie vieillissement-autonomie associant habitat, aidants, prévention et services de proximité.
- ✓ Protéger le débat public contre la désinformation et soutenir l'éducation aux médias et à l'IA.



La Révolution Humaniste que nous souhaitons consiste en une série de mesures visant à augmenter le niveau de connaissances et d'employabilité de nos compatriotes jusqu'à la création de nouveaux droits des individus, celui de rester un être humain et l'assurance d'un revenu digne :

Augmenter le niveau de connaissances et l'employabilité

- ✓ **Droit à la formation qualifiante des salariés et des agents publics de deux semaines par an, financé par la suppression des 35 heures et du CICE** en complément des financements actuels de la formation professionnelle et de l'apprentissage. **Les jours de RTT doivent être transformés en jours de formation.** Chaque salarié ou agent public doit avoir droit gratuitement à un coach certifié. La politique de la formation des salariés et agents publics doit être pilotée par les régions en coordination avec les filières économiques et les services publics employeurs.
- ✓ **Droit à la formation qualifiante des chômeurs**, qui doivent bénéficier d'un coaching et d'une orientation à la suite d'une réforme profonde du secteur public de l'emploi. La politique de la formation et d'orientation des chômeurs doit être pilotée par **un France Travail profondément rénové** en relation avec les régions, les métropoles et les filières économiques. France Travail doit être organisé au niveau régional, **passer des accords cadre avec les grands comptes et filières économiques créatrices d'emplois**, améliorer la formation et valoriser la rémunération de ses agents.
- ✓ **Réforme du service public de l'audiovisuel** avec un nouveau rôle du CSA obligeant les diffuseurs privés et publics à introduire jusqu'à 40% de programmes culturels et éducatifs
- ✓ **Création d'un nouveau service public de l'enseignement à distance** pour mineurs et adultes. Chaque individu a le droit de reprendre ses études gratuitement et pour cela a à sa disposition les outils de l'e-learning mis en ligne basés sur l'IA.
- ✓ **Création au sein de chaque académie de l'Education Nationale d'une direction des relations avec les entreprises** permettant aux jeunes de l'enseignement secondaire d'avoir un égal accès à des stages en entreprise orientés vers les métiers de demain.
- ✓ **Une réforme de Parcours Sup, améliorant l'information sur les filières, leur taux d'emploi et les critères de sélection des établissements d'enseignement supérieur.**



- ✓ **Plus d'autonomie de gestion et d'innovation pédagogique aux chefs d'établissement de l'Education Nationale**, afin de leur permettre de mieux coller à la réalité de leurs territoires

Donner des droits aux nouveaux travailleurs :

- ✓ S**écurisation du parcours de travailleurs indépendants** avec l'extension et la promotion du portage salarial et des sociétés coopératives leur ouvrant le droit au statut de salarié, à une vraie protection sociale, notamment le droit au chômage. Retour au plafond de 75.000 euros de chiffre d'affaires exonéré de TVA pour les micro-entrepreneurs et obligation pour les plates-formes web de faire basculer les travailleurs indépendants au bout de deux ans du statut de micro-entrepreneurs à celui de salarié porté ou salarié d'une coopérative.
- ✓ **Droit à la reprise d'entreprises en difficulté** par les salariés sous forme de coopératives.
- ✓ Adaptation du droit permettant la **création de coopératives de consommateur**s en vue d'ouverture de points de vente de produits alimentaires en lien direct avec les agriculteurs ou la création de maisons de retraite coopératives assurant des meilleures conditions de fin de vie.
- ✓ **Réformer le statut des syndicats** en rendant obligatoire l'adhésion à un syndicat et la participation aux élections des représentants du personnel.

Assurer à chacun une rémunération digne

- ✓ **Augmentation des bas salaires de la Fonction Publique financée par un plan global de rénovation de l'Etat, la suppression du millefeuilles administratif et l'utilisation massive de l'IA permettant de réduire les effectifs d'agents publics.**
- ✓ **Augmentation de salaires dans le secteur privé grâce à la baisse de la part salariale des cotisations sociales financées par la TVA sociale**



Améliorer la santé par la prévention :

- ✓ Nouveaux droits à la santé : réforme de la médecine du travail et de la médecine scolaire avec **un fort développement de la médecine préventive**. Reconnaissance de la médecine chinoise comme discipline médicale à part entière.
- ✓ **Doublement des droits sur le tabac et alcools** permettant des consultations gratuites et des réunions d'information préventives d'addictologues sur le lieu de travail ou à l'école.

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion de façon plus efficace

- ✓ Réformer le code des marchés publics pour **favoriser les entreprises sociales et solidaires** et ainsi lutter contre la pauvreté par la réinsertion par le travail
- ✓ Mettre en œuvre d'un **plan de relance du logement social** mixant dans un même immeuble logement intermédiaire et logement social afin de briser les ghettos.

Nouvelle politique de lutte contre la dépendance et en faveur de seniors :

- ✓ **Créer d'un statut des Aidants Familiaux,** pivot dans la mise en œuvre des soins et le suivi de la personne en situation de dépendance
- ✓ **Favoriser la mise en place de nouvelles solidarités sur le modèle de coopératives :** *maisonnées* louées ou achetés par plusieurs familles pour accueillir des seniors, nouvelle forme de maison de retraite, réseau de voisins solidaires en soutien de personnes âgées isolées.

Défendre l'Humain face aux dangers technologiques

- ✓ **Réglementation définissant un transhumanisme éthique** et contrôle au niveau européen des innovations biotechnologiques afin d'y donner un juste accès à chaque citoyen européen.
- ✓ **Obligation pour les acteurs non européens de l'économie digitale de garantir la protection des données** personnelles contre l'ingérence de leur pays d'origine sous peine d'interdiction
- ✓ **Création d'une défense européenne digitale** garantissant la protection des données des entreprises et citoyens européens contre l'intrusions de puissances étrangères et la propagande jihadiste.



Cette Révolution Humaniste, est un nouveau chemin permettant de mieux protéger l'individu face aux dangers de la quatrième révolution industrielle et d'augmenter son bien-être.

De la civilisation des loisirs, nous devons passer à la civilisation du savoir & du travail.

14. REVENIR A L'EQUILIBRE DES FINANCES PUBLIQUES

L'ensemble des propositions faites dans le cadre de ce Livre Blanc s'inscrivent dans l'objectif d'une parfaite maitrise de nos finances publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires a atteint 43,6 % du PIB de la France en 2025 selon la première estimation de l'Insee.

Le débat fiscal de 2026 doit tenir compte de quatre exigences : financement des services publics, justice entre contribuables, compétitivité du travail et du capital productif, et transition écologique.

Le *quoiqu'il en coute* de la crise du Covid, les chèques distribués aux ménages pour compenser l'augmentation du cout de la vie en 2023 et 2024, la crise politique et l'immobilisme parlementaire depuis les législatives de 2024 n'ont fait qu'aggraver la situation de nos finances publiques.

Le remboursement de la dette constitue aujourd'hui le premier poste de dépenses du budget de l'Etat.

La forte augmentation des taux d'intérêts sur le marché obligataire mondial et l'augmentation du spread entre les OAT françaises et des autres pays peuvent laisser craindre une crise financière dans les mois ou années à venir, surtout si des choix clairs en faveur du rétablissement des comptes publiques ne sont pas pris à l'issue des élections législatives de 2027



14.1 Une fiscalité plus juste et efficace pour l'emploi

Une nouvelle politique fiscale passe d'abord par une baisse des dépenses publiques. Pour baisser réellement la dépense publique, deux mesures s'imposent : la suppression des 35 heures et du CICE.

La seule suppression des 35 heures et du CICE permettront de financer les plans d'investissement dans l'IA, la transition écologique, la valorisation du notre patrimoine maritime, la réforme de nos services publiques, la révolution humaniste basée sur le savoir et la connaissance que nous proposons.

Le CICE mis en place sous le septennat de François Hollande consiste en un allégement de charges sociales sur les « bas salaires ». Depuis le 1er janvier 2026, les anciens dispositifs d'allégement sur les charges sociales dont le CICE ont été fusionnés dans la RGDU, qui concerne les salaires inférieurs à trois fois le SMIC, avec un allègement maximal au niveau du SMIC.

La suppression totale des allègements généraux de cotisations patronales *réduction générale dégressive unique (RGDU*) représenterait environ 72.3 milliards d'euros de recettes sociales supplémentaires par an, avant prise en compte des effets économiques. selon un rapport du Sénat publié en septembre 2026

Cette suppression pourrait entrainer la destruction de 800.000 à un million d'emplois non qualifiés, selon ce même rapport du Sénat.

La suppression totale des allègements de charges sociales sur les emplois non qualifiés permettrait ainsi de baisser la dépense publique de 33 à 47 milliards d'euros nets.

Certes, le cout social d'une telle mesure est important mais n'est-il pas plus vertueux de financer les emplois de demain plutôt que de continuer de subventionner les emplois d'hier ? Il s'inscrit dans le cadre d'une fiscalité plus juste et efficace.

En complément, la France n'a plus les moyens d'être le pays où les salariés continuent de travailler 35 heures par semaine alors que tous les autres pays européens ont un temps légal du travail égale ou supérieur à 39 heures par semaine



Un rapport du Sénat de 2016 a évalué les économies possibles en augmentant la durée du travail des agents publics, avec une réduction progressive des effectifs et sans compensation salariale supplémentaire **à 5 milliards d'euros annuel pour un passage de du temps légal de travail de 35 à 37,5 heures par semaine.**

Un autre rapport du Sénat de 2026 évalue de 30 à 60 milliards d'euros les recettes supplémentaires pour les finances publiques d'une augmentation du temps de travail à 39 heures, les salariés voyant leur salaire augmenté en proportion. Les gains de productivité des entreprises françaises permettraient de générer une hausse de 1.5 à 3% du PIB.

Une autre politique fiscale passe aussi par plus de justice.

La justice consiste dans la mise en place d'un **taux d'imposition minimum sur les hauts revenus** évitant au-delà d'un certain niveau de revenus de payer moins d'impôt. Si cette mesure touchant les « super riches » ne rapporte pas forcément énormément à nos finances publiques, elle constitue un **principe de justice social permettant de faire accepter à la masse de nos compatriotes l'effort de travailler plus**.

La justice passe par le fait de mieux protéger notre économie du dumping extra européen, tout en augmentant le salaire net des salariés. D'où la proposition de créer une TVA sociale qui permettra de financer en partie notre protection sociale, de réduire la part salariale des cotisations sociales, d'augmenter ainsi le salaire net de tous les salariés. Une augmentation de 20% à 24% de la TVA sur les biens non essentiels permettrait d'augmenter de 10% de la salaire net des salariés. La TVA sociale a été mise en place durant les 20 dernières années en Allemagne, en Hongrie et au Danemark. Son impact fut positif sur le pouvoir d'achat et les finances publiques, avec un effet inflationniste plus limitée que prévue. **Cette mesure permet de relancer la consommation et la croissance, tout en taxant plus spécifiquement les importations extra européennes.**

La justice consiste dans la **mise en place au niveau européen d'une fiscalité verte sur les industries polluantes extra-européennes**. Il s'agit de favoriser la production à proximité par rapport à celle sur d'autres continents. Par ce biais, l'Europe favorisera la production de produit au sein de l'Union Européenne en recréant les conditions d'une concurrence



plus juste au niveau mondial. SI un accord n'est pas possible au niveau européen, la France devra mettre en place une telle fiscalité au niveau national.

Une autre mesure fiscale juste et efficace, cette fois-ci au niveau national, est de **favoriser l'investissement de particuliers dans des entreprises**, conformément aux dispositions décrites dans le chapitre de ce Livre Blanc concernant un plan d'investissement dans l'IA et la Transition Ecologique.

Une autre mesure fiscale juste et efficace serait d'**augmenter la durée d'amortissement des investissements de modernisation des entreprises**, leur **permettant ainsi d'augmenter leur investissement sans un impact trop fort sur leur résultat**.

Une autre mesure fiscale juste et efficace seraient de **permettre aux collectivités locales et à l'Etat d'emprunter sur des très longues durées**, 50 ans voir plus, afin de financer des infrastructures et des plans d'économies d'énergies sur leur territoire. Une réglementation européenne l'interdit : modifions-la !

En dehors de ces mesures soutenant la modernisation de notre pays, la France doit **stabiliser sa fiscalité** tout en réduisant le nombre de taxes et de niches fiscales souvent inefficaces. **Cette stabilité favorisera l'investissement.**

14.2 Prévenir et réprimer les fraudes

La fraude fiscale, la fraude sociale et les abus dans la commande publique réduisent les ressources collectives et minent la confiance. Les montants annoncés dans le débat public reposent souvent sur des périmètres différents ; une comparaison sérieuse exige de distinguer fraude détectée, sommes notifiées, recouvrées et estimation de la fraude totale.

Mais au-delà de ces différentes mesures fiscales, la première source de redressement des comptes publics, d'allégement de la pression fiscale et d'une plus forte justice sociale doit être une lutte vraiment efficace contre les fraudes aux finances publiques, aux cotisations sociales (travail au noir, sous-déclarations, …) et aux prestations sociales.



Au-delà des entreprises ou des particuliers qui optimisent le montant de l'impôt qu'ils payent par différents montages juridiques en France et à l'étranger, souvent en toute légalité et sans parade réellement efficace, les vraies fraudes représentent des montants beaucoup plus importants.

La situation préoccupante de nos finances publiques devrait conduire les pouvoirs publics à faire de la lutte contre les fraudes fiscales et sociales une véritable priorité nationale. Trois catégories de fraudes méritent tout particulièrement notre attention : **la fraude à la TVA, la fraude aux cotisations sociales et la fraude aux prestations sociales.**

1. La fraude à la TVA : un manque à gagner toujours considérable

Selon les dernières estimations publiées par la Commission européenne, **l'écart de TVA en France représentait 12,1 milliards d'euros en 2023**, soit 5,6 % des recettes théoriquement attendues.

Cet écart ne correspond pas exclusivement à de la fraude : il intègre notamment des erreurs, des défaillances d'entreprises et des difficultés de recouvrement. Il n'en reste pas moins considérable.

Parmi les mécanismes frauduleux les plus préoccupants figurent les **carrousels de TVA**, reposant sur des sociétés écrans, des transactions transfrontalières et des réseaux criminels organisés. Ces montages permettent de détourner des sommes importantes, souvent avant même que les administrations aient pu intervenir.

La fraude à la TVA est donc un domaine dans lequel la rapidité de détection, le croisement des informations et la coopération internationale sont déterminants.

La mise en place de la facturation électronique piloté par le ministère des Finances (AIFE), prévue pour septembre 2027 devrait permettre de résoudre une partie de la problématique de la fraude à la TVA



2. La fraude aux cotisations sociales : le poids du travail dissimulé

La deuxième catégorie concerne les cotisations sociales éludées, principalement en raison du travail dissimulé, des rémunérations non déclarées ou de certaines pratiques frauduleuses de sous-traitance.

Selon les travaux du Haut Conseil du financement de la protection sociale, **le manque à gagner imputable au travail dissimulé dans le secteur privé non agricole est estimé entre 6 et 7,8 milliards d'euros par an**.

À ces montants s'ajoutent notamment les irrégularités concernant les micro-entrepreneurs et le secteur agricole, ainsi que d'autres erreurs de déclaration qui ne constituent pas nécessairement des fraudes.

Les services de l'Inspection du travail, des Urssaf et les organismes chargés de la lutte contre le travail illégal interviennent sur ce sujet depuis des décennies. Les moyens de détection ont progressé, mais les organisations frauduleuses ont également perfectionné leurs méthodes.

Le problème ne se limite d'ailleurs pas à la détection. **Identifier une fraude ne signifie pas récupérer les sommes détournées.** Les entreprises éphémères, les liquidations organisées et les montages d'insolvabilité rendent souvent le recouvrement particulièrement difficile.

3. La fraude aux prestations sociales : un enjeu réel, trop longtemps insuffisamment maîtrisé

La troisième catégorie concerne les prestations sociales indûment perçues à la suite de déclarations intentionnellement mensongères, de dissimulations de ressources, d'usurpations d'identité ou de montages frauduleux organisés.

Selon les évaluations reprises par le Défenseur des droits en 2026, **la fraude sociale dans son ensemble représente environ 14 milliards d'euros par an**, dont une part importante correspond aux fraudes aux prestations.

Les évaluations disponibles pour 2024 répartissaient notamment les montants entre les Urssaf (6,91 milliards d'euros), la branche Famille (3,87 milliards), l'Assurance maladie



(1,71 milliard) et les autres organismes sociaux. Les cotisations et les prestations doivent donc être distinguées pour éviter de compter deux fois les mêmes fraudes.

Les contrôles de la Caisse nationale des allocations familiales avaient notamment conduit à estimer la fraude aux prestations légales à **3,8 à 4,7 milliards d'euros au titre de 2023**.

Ces chiffres montrent que le phénomène est important, même si son ampleur réelle demeure difficile à mesurer.

La question des immatriculations à la Sécurité sociale et de la fiabilité des documents d'état civil, notamment lorsque ceux-ci sont établis à l'étranger, mérite également une vigilance particulière.

Il serait cependant inexact d'assimiler automatiquement une anomalie documentaire à une fraude, ou de déduire de la proportion d'anomalies constatées dans un échantillon un montant global de prestations frauduleusement versées.

L'objectif doit être de **garantir l'identité des bénéficiaires, la réalité des droits ouverts et la régularité des prestations**, indépendamment de la nationalité ou du lieu de naissance des personnes concernées.

Des progrès réels, mais des résultats encore insuffisants

Il serait injuste d'affirmer qu'aucun progrès n'a été accompli depuis 2018.

Les administrations fiscales et sociales ont renforcé leurs outils de contrôle, développé les échanges de données et amélioré le ciblage des dossiers suspects.

En 2025, les contrôles fiscaux ont ainsi permis de notifier **17,1 milliards d'euros de droits et pénalités**, dont **11,4 milliards ont été encaissés** par l'administration fiscale. Dans le domaine social, près de **3,1 milliards d'euros de fraudes ont été évitées, détectées ou redressées**.

Ces résultats témoignent d'un effort croissant. Mais ils soulignent également la différence fondamentale entre les montants estimés, ceux qui sont effectivement détectés et ceux qui sont finalement récupérés.



Une organisation administrative encore trop cloisonnée

La lutte contre les fraudes complexes ne peut plus reposer sur une juxtaposition de services disposant chacun de leurs procédures, de leurs fichiers, de leurs priorités et de leurs délais d'intervention.

Les montages frauduleux associent souvent plusieurs infractions : fraude fiscale, travail dissimulé, fraude aux prestations, blanchiment et parfois criminalité organisée.

La réponse des pouvoirs publics devrait être à la hauteur de cette réalité.

Il faudrait développer une **structure nationale opérationnelle de coordination**, associant étroitement les services fiscaux, les Urssaf, les organismes de protection sociale, les douanes et les services d'enquête judiciaire, sous le contrôle de l'autorité judiciaire pour les investigations relevant de sa compétence.

L'expérience européenne montre tout l'intérêt de dispositifs capables d'identifier rapidement les transactions suspectes et d'intervenir avant la disparition des sociétés frauduleuses ou le transfert des fonds à l'étranger.

La rapidité d'intervention devrait devenir un indicateur essentiel de performance.

Mieux contrôler les identités, les flux financiers et les droits sociaux

La fiabilisation des immatriculations à la Sécurité sociale constitue une autre priorité. Les vérifications d'identité doivent être robustes dès l'ouverture des droits, puis actualisées lorsque des indices sérieux le justifient.

Il convient également de renforcer le contrôle des flux financiers transfrontaliers.

La réglementation impose désormais la déclaration des transports d'argent liquide d'au moins **10 000 euros** et la présentation de justificatifs de provenance à partir de **50 000 euros**. Encore faut-il disposer des moyens nécessaires pour exploiter efficacement ces déclarations et identifier les opérations suspectes.

Enfin, les contrôles des prestations sociales devraient bénéficier d'une capacité d'évaluation réellement indépendante des organismes chargés de les distribuer. Une telle



organisation permettrait de mieux distinguer les erreurs administratives, les indus non frauduleux et les fraudes intentionnelles.

Faire de la lutte contre les fraudes une véritable priorité nationale. En 2025, le déficit public français atteignait 152,5 milliards d'euros. Ces trois types de fraudes représentent au moins 40 milliards d'euros par an.

La lutte contre la fraude n'est pas seulement une question budgétaire. C'est une exigence de justice, d'équité devant les charges publiques et de confiance dans nos institutions.

14.3 Augmenter les recettes en relançant la croissance

La politique économique que nous proposons permet de réduire les dépenses publiques, grâce à la réforme de l'Etat, à la suppression des allègements de charges sociales sur les bas salaires et à la suppression des 35 heures.

Nous ne pouvons pas estimer de façon précise les économies générées par une réforme de l'Etat qui doit être menée en concertation avec les agents publics. Mais nous savons d'ores et déjà que le coût annuel estimé du millefeuille administratif est pour les finances publiques de 7,5 milliards €

La suppression des allègements de charges sociales sur les bas salaires permettrait d'économiser 33 à 47 milliards d'euros nets par an.

La suppression des 35 heures permettrait d'économiser 7.5 milliards d'euros dans le budget de l'Etat.

La création d'une fiscalité sur les hauts revenus avec un taux d'imposition minimal permettrait de créer de 2 à 5 milliards d'euros supplémentaires.

La politique que nous proposons permettrait de réduire les dépenses publiques de 50 à 67 milliards d'euros.



En complément, nous proposons de lutter de façon plus efficace contre la fraude sociale et fiscale, ce qui permettrait d'augmenter les recettes de l'Etat et de la Sécurité Sociale jusqu'à 40 milliards d'euros.

En complément, nous proposons de relancer la croissance sur la base des axes suivants :

- ✓ Un plan massif d'investissement dans l'IA qui serait financé par l'épargne financière des Français, sans ajout d'argent public, qui pourrait générer un minimum d'un point de PIB supplémentaire
- ✓ Un plan massif d'investissement dans la transition écologique qui serait financé par l'épargne financière des Français, sans ajout d'argent public, qui pourrait générer un minimum d'un point de PIB supplémentaire, qui pourrait créer jusqu'à un million d'emplois à l'horizon 2030
- ✓ La création de la TVA sociale, donnant plus de pouvoir d'achat des salariés, soutenant la croissance tout en taxant plus spécifiquement les importations venant d'en dehors de l'Union Européenne.
- ✓ La suppression des 35 heures dans le secteur privé accompagnée de l'augmentation des salaires en proportion
- ✓ Un plan massif d'investissement dans l'économie maritime française qui serait financé par l'épargne financière des Français, sans ajout d'argent public, qui pourrait créer jusqu'à un million d'emplois à l'horizon 2030

Sur la base des dernières données annuelles disponibles de l'INSEE (2025), un point de croissance économique supplémentaire en France générerait environ 13 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales supplémentaires par an, à fiscalité inchangée. Cela représente environ 26 milliards pour deux points et 39 milliards pour trois points.

Au-delà de cet effet mécanique direct, plus de croissance permettrait d'augmenter le pouvoir d'achat des Français, l'investissement privé et public dans l'innovation, dans le savoir et les infrastructures publiques productives.



14.4 Tableau de synthèse

Domaine	Principales propositions	Impact financier ou économique attendu
Réforme de l'État	Simplifier les structures administratives, réduire les doublons et moderniser les services publics.	Coût du millefeuille administratif estimé à 7,5 Md€/an ; économies à préciser.
Allègements de cotisations patronales	Supprimer progressivement la RGDU et réorienter les ressources vers les emplois d'avenir.	33 à 47 Md€/an de gain net avancé, sous réserve de validation des effets sur l'emploi et l'économie.
Suppression des 35H	Augmenter le temps de travail et revaloriser les salaires en proportion.	Économies envisagées dans le secteur public de 7,5 Md€/an; gains de recettes fiscale & sociale de 30 à 60 Md€/an
Fiscalité des hauts revenus	Instaurer un taux minimal d'imposition des revenus les plus élevés.	2 à 5 Md€/an de recettes supplémentaires envisagées.
TVA sociale	Augmenter la TVA sur les biens non essentiels et réduire les cotisations salariales pour améliorer les salaires nets.	1 point de PIB supplémentaire sans surcoût ni pour les entreprises ni pour le secteur public ; + 13 Md€/an de recettes fiscales supplémentaires.
Fiscalité environnementale	Renforcer la taxation carbone des produits importés à forte empreinte environnementale au niveau européen.	Protection des productions européennes et encouragement à la décarbonation.
Investissement productif	Mobiliser l'épargne des Français, adapter les dispositifs fiscaux et les règles d'amortissement.	Accroissement attendu des investissements privés et de la compétitivité.
Financement des infrastructures	Autoriser des emprunts publics de très longue durée, notamment sur 50 ans ou davantage.	Faciliter le financement des infrastructures et de la transition énergétique.
Simplification fiscale	Stabiliser la fiscalité, supprimer les taxes et niches fiscales inefficaces.	Plus grande lisibilité, confiance et attractivité économique.
Lutte contre les fraudes	Renforcer les contrôles fiscaux et sociaux, la coordination opérationnelle, la facturation électronique et le recouvrement.	Récupération d'une partie des pertes fiscales et sociales ; objectif = 40 milliards d'euros.
Investissement dans l'IA	Lancer un programme massif d'investissement financé prioritairement par l'épargne privée.	Objectif d'au moins 1 point de PIB supplémentaire. + 13 Md€/an de recettes fiscales supplémentaires.
Transition écologique	Financer la décarbonation, les économies d'énergie et les nouvelles filières industrielles.	Objectif d'au moins 1 point de PIB supplémentaire et création d'emplois. + 13 Md€/an de recettes fiscales supplémentaires.
Économie maritime	Valoriser les ressources et les atouts maritimes français par un programme d'investissement national.	Création de nouvelles activités et d'1 millions d'emplois à forte valeur ajoutée
Relance de la croissance	Combiner investissements, modernisation économique, innovation et augmentation du travail rémunéré.	Environ 13 Md€ de recettes publiques annuelles supplémentaires par point de croissance additionnel, selon l'hypothèse retenue.



15. RELANCER LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Au-delà de la nécessaire modernisation de l'Etat et de l'économie française, l'avenir de la France ne peut se faire que dans le cadre d'une Europe Puissance, seule capable de défendre nos intérêts dans le cadre de la mondialisation.

L'Union Européenne doit simultanément répondre aux défis de sécurité, de compétitivité, de migrations et d'autonomie stratégique. Le rapport Draghi de septembre 2024, suivi de la Boussole européenne pour la compétitivité en janvier 2025, décrit l'impératif d'innover, de décarboner et de réduire les dépendances

La guerre en Ukraine et les menaces de Donald Trump sur le Groenland et le commerce international ont mis en lumière les faits suivants :

- ✓ L'Union Européenne est menacée par les impérialismes russes, américains et chinois. Nous ne faisons plus partie de la table de négociation : nous sommes au menu ! L'agression russe de l'Ukraine si elle n'avait pas été stoppée grâce à l'héroïsme du peuple ukrainien et le soutien de l'Union Européenne, aurait été suivi par l'agression de la Moldavie et des pays baltes, pour ces derniers pays membres de l'OTAN et de l'Union Européenne. Nous sommes donc directement menacés.
- ✓ L'Union Européenne peut être respectée quand elle est unie. Durant la crise du Groenland, l'Union Européenne n'a pu peser que parce qu'elle était unie. Face à l'impérialisme et au dumping chinois, l'Union Européenne ne peut peser que si elle est unie dans les renégociations en cours. Dans la longue guerre d'Ukraine, les Européens n'ont pesé que unis dans le soutien financier et militaire aux Ukrainiens. Il en sera de même dans les négociations de fin de conflit.



- ✓ L'Union Européenne n'est légitime aux yeux des peuples européens que quand elle est démocratique. « L'accord commercial » sur les droits de douane entre l'Union européenne et les États-Unis — connu sous le nom *d'accord de Turnberry* — qui a été négocié et conclu par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et Donald Trump, a été une honte et une humiliation pour de nombreux Européens. L'absence de négociation préalable au sein du Parlement Européen et du Conseil Européen les ont largement décrédibilisés.

Nous proposons un **plan de relance de la construction européenne** sur la base des axes politiques suivants :

Créer une Europe politique sur un modèle fédéral

- ✓ Dans le cadre la de coopération renforcée prévue par les traités de l'Union Européenne, proposer aux pays européens volontaires de constituer une Union Fédérale avec son propre exécutif dont le Chef du Gouvernement serait élu au suffrage universelle et coopérerait avec le Parlement Européen qui siègerait dans un format restreint aux parlementaires des pays membre de cette Union Fédérale.
- ✓ Pour être crédible, cette Union Fédérale devrait se constituer autour au minimum la France, seule puissance nucléaire et l'Allemagne, première puissance économique.

Lancer une véritable Europe puissance prenant appui sur la zone euro

- ✓ Lancer une véritable Europe politique prenant appui sur la zone euro et découplée du grand marché à 28 : proposer aux six pays fondateurs de mettre à l'agenda du Conseil européen une refonte des Traités pour donner à la zone euro les moyens d'une politique économique créatrice d'emplois. C'est une Europe de l'essentiel centrée sur la monnaie, la défense, la sécurité, les migrations, le contrôle des frontières extérieures, la politique de l'énergie. En contrepartie, l'Europe devra cesser de s'immiscer dans les réglementations relevant des États membres ou de leurs échelons décentralisés.
- ✓ Le culte de la concurrence à outrance a dénaturé le projet européen. Afin d'atteindre un modèle fiscal et social européen, nous devons mettre en place au préalable un « serpent fiscal européen » et un « serpent social européen », entre les bornes desquels les niveaux de prélèvements et d'aides des Etats membres devront



obligatoirement se situer, étant entendu que les bornes seront resserrées au fil des ans, en dix à quinze ans, jusqu'à atteindre des niveaux proches dans toute la zone euro. Le modèle de ce système est le « serpent monétaire européen » des années 1970.

- ✓ Mettre en place une assiette commune européenne d'impôt sur les bénéfices des entreprises.

Lancer une véritable politique environnementale européenne

- ✓ La taxation des importations en fonction de leur impact environnemental sur leur lieu de production et par leur transport
- ✓ Une nouvelle politique de l'énergie basée sur un investissement massif dans les énergies renouvelables visant à une plus forte indépendance de l'Europe
- ✓ Le développement de l'économie circulaire basée sur des normes communes de recyclage, de traitement des déchets

Lancer une véritable politique de la défense européenne

- ✓ La France a proposé aux autres pays européens un partenariat stratégique s'appuyant sur sa propre force de dissuasion Elle a été à l'initiative de la Coalition des Volontaires comme future force de la paix en Ukraine. L'Union Européenne doit construire une force de projection terrestre, aérienne et maritime communes, sous seul commandement européen et autorité de l'Union Fédérale.
- ✓ Créer un Commissariat européen à l'armement pour mutualiser les efforts de recherche, de développement, de production d'armements, et mener des stratégies industrielles à l'échelle de l'Union européenne.

Un parquet européen et une police fédérale

- ✓ La nouvelle Europe doit inclure la création d'un parquet européen, et d'une police fédérale chargés de lutter contre le terrorisme et de la grande criminalité, la mutualisation des moyens diplomatiques et consulaires, ainsi que l'institution d'un corps de gardes-frontières et gardes côtes.

Des grands programmes de recherche, de formation et d'investissement

- ✓ Accélérer l'effort européen en faveur d'une politique industrielle et commerciale par la mise en place de grands programmes sectoriels européens de recherche, de



formation et d'investissement (nouvelles énergies, infrastructures dans le domaine des transports, numérique, nanotechnologies, etc. – mais aussi dans les secteurs traditionnels menacés).

- ✓ Achever l'union bancaire européenne par la mise en place de son troisième volet.
- ✓ Créer un Code européen des affaires.
- ✓ Un nouveau *Small Business Act* européen favorisant l'accès des PME aux marchés publics et financements européens.

Un Ministère européen de l'Immigration

- ✓ Conserver un espace de libre circulation des personnes nécessite de créer un Ministère européen de l'Immigration, avec pour mission de recueillir les besoins économiques de chaque Etat-membre ; de délivrer les titres de séjour correspondants aux candidats à l'immigration économique ou de leur refuser l'entrée sur le territoire européen.
- ✓ Le pacte européen sur la migration et l'asile, adopté en 2024, est entré en application le 12 juin 2026. Sa mise en œuvre doit être évaluée au regard de l'efficacité administrative, de la solidarité entre États et du respect des droits fondamentaux.

Une politique d'asile commune

- ✓ Il sera également compétent pour traiter suivant une procédure unifiée l'ensemble des demandes d'asile politique déposées auprès d'un Etat membre de l'espace de libre-circulation. Le ministère, reprenant les missions de Frontex, devra en outre disposer d'un corps de garde-frontières européens.

Un grand partenariat euro-africain

- ✓ Lancer un grand partenariat euro-africain pour l'accès du continent africain à l'énergie et à l'eau mais aussi dans le domaine industriel et des services. L'avenir de l'Afrique est l'autre clé dans notre propre développement avec la valorisation des océans. L'avenir de l'Europe est en Afrique et l'avenir de l'Afrique ne peut pas se faire sans l'aide des pays européens dans un esprit de réelle coopération.



Alors, comment relancer la construction européenne sur un plan politique ?

Le blocage des institutions européens ne peut être contourné qu'en s'adressant et en mobilisant directement les citoyens européens.

La solution ne peut être que démocratique. Ce n'est pas un nouveau sommet des chefs de gouvernements européens qui permettra de relancer la construction européenne.

Les partis politiques sont souvent discrédités car trop perçus parfois pour des bonnes raisons comme des machines à réélire des hommes ou femmes politiques uniquement préoccupés par leur propre réélection.

La solution passe ainsi par la création d'un mouvement politique européen, partageant une plate-forme politique commune basée sur les grands principes fédéralistes et partageant le même programme d'actions, regroupant des partis politiques nationaux ou régionaux existants.

Ce mouvement doit aussi être un mouvement citoyen, permettant à chaque citoyen souhaitant une nouvelle Europe fédérale, de participer à l'élaboration du projet et à la vie de ce mouvement. Cette formation politique doit présenter des listes communes aux élections européennes avec une tête de liste commune. **Le projet doit s'incarner au niveau européen dans un homme ou une femme politique.** Les partis membres doivent se présenter aux élections nationales avec l'étiquette politique commune afin de porter au pouvoir des gouvernements portant un nouveau projet politique.

Ce projet politique pourra ainsi être mis en œuvre dans les pays qui y adhérerons.

Ce nouveau projet politique est la Révolution Humaniste. A l'Internationale Socialiste doit succéder une Européenne Humaniste !

.



16. CONCLUSION : UNE STRATÉGIE POUR 2032

La révolution humaniste ne consiste pas à opposer l'humain à la technologie ou le social à l'entreprise. Elle vise au contraire à construire une alliance entre l'innovation, la formation, le travail, la responsabilité environnementale, les territoires et la démocratie européenne. Pour être crédible, toute réforme devra préciser son coût, son financement, son responsable public et sa mesure de résultat.

Notre ambition est de réconcilier trois objectifs trop souvent opposés : réduire les déficits publics, restaurer la justice fiscale et sociale et retrouver une croissance économique forte et durable.

La France ne pourra pas redresser durablement ses finances publiques par une augmentation continue des prélèvements obligatoires. Elle doit engager une transformation profonde de son modèle économique, fondée sur une maîtrise des dépenses publiques, une fiscalité plus juste, une lutte déterminée contre les fraudes et une mobilisation de l'épargne nationale au service des investissements productifs.

Cette nouvelle politique repose sur **quatre piliers complémentaires** :

1. **Réduire les dépenses publiques et moderniser notre économie**, notamment par la réforme de l'État, la suppression progressive des allègements généraux de cotisations patronales et l'augmentation du temps de travail, accompagnée d'une revalorisation proportionnelle des salaires.
2. **Rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace**, grâce à une imposition minimale des très hauts revenus, une TVA sociale destinée à accroître les salaires nets, une fiscalité environnementale européenne et des dispositifs encourageant l'investissement productif.
3. **Faire de la lutte contre les fraudes une priorité nationale**, en renforçant la coordination des administrations, le partage sécurisé des données, les contrôles et le recouvrement des sommes détournées.
4. **Relancer durablement la croissance**, par des investissements massifs dans l'intelligence artificielle, la transition écologique, l'économie maritime, les infrastructures et la connaissance, en mobilisant prioritairement l'épargne des Français.



Tableau de synthèse des principales propositions

Domaine	Principales propositions	Impact financier ou économique attendu
Réforme de l'État	Simplifier les structures administratives, réduire les doublons et moderniser les services publics.	Coût du millefeuille administratif estimé à 7,5 Md€/an ; économies à préciser.
Allègements de cotisations patronales	Supprimer progressivement la RGDU et réorienter les ressources vers les emplois et les investissements d'avenir.	33 à 47 Md€/an de gain net avancé, sous réserve de validation des effets sur l'emploi et l'économie.
Temps de travail	Mettre fin au cadre général des 35 heures, augmenter le temps de travail et revaloriser les salaires en proportion dans le secteur privé.	Économies de 7,5 Md€/an dans le secteur public ; gains de production et de recettes fiscales & sociales de 30 à 605 Md€/an.
Fiscalité des hauts revenus	Instaurer un taux minimal d'imposition des revenus les plus élevés.	2 à 5 Md€/an de recettes supplémentaires envisagées.
TVA sociale	Augmenter la TVA sur les biens non essentiels et réduire les cotisations salariales pour améliorer les salaires nets.	Hausse du pouvoir d'achat salarial recherchée, avec des effets à évaluer sur les prix et la consommation.
Fiscalité environnementale	Renforcer la taxation carbone des produits importés à forte empreinte environnementale au niveau européen.	Protection des productions européennes et encouragement à la décarbonation.
Investissement productif	Mobiliser l'épargne des Français, adapter les dispositifs fiscaux et les règles d'amortissement.	Accroissement attendu des investissements privés et de la compétitivité.
Financement des infrastructures	Autoriser des emprunts publics de très longue durée, notamment sur 50 ans ou davantage.	Faciliter le financement des infrastructures et de la transition énergétique.
Simplification fiscale	Stabiliser la fiscalité, supprimer les taxes et niches fiscales inefficaces.	Plus grande lisibilité, confiance et attractivité économique.
Lutte contre les fraudes	Renforcer les contrôles fiscaux et sociaux, la coordination opérationnelle, la facturation électronique et le recouvrement.	Récupération d'une partie des pertes fiscales et sociales ; objectif à chiffrer selon les montants effectivement recouvrables.
Investissement dans l'IA	Lancer un programme massif d'investissement financé prioritairement par l'épargne privée.	Objectif d'au moins 1 point de PIB supplémentaire.
Transition écologique	Financer la décarbonation, les économies d'énergie et les nouvelles filières industrielles.	Objectif d'au moins 1 point de PIB supplémentaire et création d'emplois.
Économie maritime	Valoriser les ressources et les atouts maritimes français par un programme d'investissement national.	Création de nouvelles activités et d'emplois à forte valeur ajoutée.
Relance de la croissance	Combiner investissements, modernisation économique, innovation et augmentation du travail rémunéré.	Environ 13 Md€ de recettes publiques annuelles supplémentaires par point de croissance additionnel, selon l'hypothèse retenue.



Une stratégie de redressement fondée sur la maîtrise des dépenses et la croissance

Notre programme vise à dégager 50 à 67 milliards d'euros de marges budgétaires annuelles grâce à la réorganisation de l'État, à la réforme des allègements de cotisations sociales, à l'évolution du temps de travail et à une fiscalité plus juste. Cette fourchette constitue un objectif de chiffrage qui devra être consolidé, notamment en tenant compte des effets sur l'emploi, les salaires et les recettes publiques.

À cet effort structurel s'ajouteraient les recettes résultant d'une lutte plus efficace contre les fraudes fiscales et sociales.

Enfin, **chaque point de croissance supplémentaire pourrait générer de l'ordre de 13 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales annuelles**, selon les hypothèses économiques retenues. Une croissance additionnelle de deux à trois points représenterait ainsi un potentiel de 26 à 39 milliards d'euros de recettes, sans augmentation des taux d'imposition.

Notre conviction : produire davantage de richesses pour mieux les partager

Le redressement des finances publiques ne doit pas être une politique d'austérité, mais une stratégie de transformation et de croissance.

Notre objectif n'est pas seulement de dépenser moins, mais de dépenser mieux ; non pas d'augmenter les impôts, mais d'élargir durablement les ressources publiques grâce au travail, à l'investissement, à l'innovation et à la lutte contre les fraudes.

En réorientant progressivement les ressources publiques vers les activités d'avenir, en mobilisant l'épargne nationale et en renforçant l'équité devant l'impôt, la France peut retrouver les moyens de financer ses ambitions économiques, écologiques et sociales.

Travailler davantage, investir massivement dans l'avenir, combattre les fraudes et rendre la fiscalité plus juste : telle est notre stratégie pour restaurer la prospérité de la France et garantir la pérennité de notre modèle social.



Faire de l’Europe une puissance démocratique protégeant les citoyens

En complément de notre plan de redressement de l’économie française, nous proposons de relancer la construction européenne sur la base d’une Europe Fédérale.

Tableau de synthèse des principales propositions

Domaine	Principales propositions	Objectifs
Europe politique et démocratique	Créer une Union fédérale des pays volontaires, avec un exécutif élu au suffrage universel et un Parlement adapté.	Donner à l'Europe une légitimité démocratique et une capacité de décision.
Europe économique et sociale	Renforcer la gouvernance de la zone euro, rapprocher les fiscalités et les modèles sociaux.	Mettre fin au dumping fiscal et social et renforcer la compétitivité.
Europe de la défense	Créer une force militaire européenne commune, et un Commissariat européen à l'armement.	Garantir l'autonomie stratégique et la sécurité de l'Europe.
Sécurité et justice	Renforcer le parquet européen et créer une police fédérale ainsi qu'un corps européen de gardes-frontières et de gardes-côtes.	Lutter efficacement contre le terrorisme, la criminalité organisée et les menaces transfrontalières.
Transition écologique et énergie	Taxer les importations selon leur empreinte environnementale, développer les énergies renouvelables et l'économie circulaire.	Renforcer l'indépendance énergétique, décarboner et protéger les productions européennes.
Industrie, recherche et innovation	Lancer de grands programmes européens d'investissement, achever l'union bancaire, créer un Code des affaires et un Small Business Act.	Faire émerger des champions européens, soutenir les PME et retrouver une souveraineté industrielle et technologique.
Immigration et asile	Créer un ministère européen de l'Immigration, harmoniser les politiques migratoires et les procédures d'asile.	Maîtriser les frontières extérieures, organiser l'immigration économique et préserver la libre circulation.
Partenariat euro-africain	Développer une coopération ambitieuse dans l'énergie, l'eau, l'industrie, les services et les infrastructures.	Construire un espace de développement partagé entre l'Europe et l'Afrique.
Mobilisation politique et citoyenne	Créer un mouvement politique européen fédéraliste et humaniste, avec un programme commun, des listes européennes communes et une participation directe des citoyens.	Faire émerger une majorité politique capable de porter et de réaliser cette transformation.



Une révolution démocratique pour relancer l'Europe

La construction européenne ne pourra pas être relancée uniquement par des négociations entre gouvernements. Elle doit être portée directement par les citoyens européens.

Nous proposons la création d'un **grand mouvement politique européen, fédéraliste et humaniste**, réunissant des partis nationaux et régionaux ainsi que des citoyens partageant une même ambition. Présent aux élections européennes et nationales sous une identité commune, ce mouvement devra porter un programme de transformation de l'Europe et l'incarner à travers un leadership politique européen.

Notre ambition est de passer d'une Europe essentiellement économique et réglementaire à une Europe politique, démocratique et souveraine, capable de défendre ses citoyens, de protéger son modèle social et de peser sur l'avenir du monde.

Cette nouvelle étape de la construction européenne constitue l'une des ambitions fondamentales de notre Révolution Humaniste : faire émerger une Européenne Humaniste, porteuse d'un projet commun de liberté, de solidarité, de connaissance et de progrès.



17. SOURCES ET MÉTHODE

Périmètre et date de référence. Cette édition du Livre blanc est actualisée sur la base d'informations et de propositions présentes dans le manuscrit jusqu'en octobre 2026. Les données 2025 et 2026 sont indiquées avec leur année de référence ; les événements, études et révisions postérieurs au 30 juin 2026 ne doivent donc pas être présentés comme connus à cette date. La date de couverture « juin 2026 » doit être harmonisée avec la date réelle d'arrêté éditorial avant publication.

Nature des énoncés. Le texte distingue : (1) les statistiques observées ou administratives, (2) les estimations d'organismes et travaux de recherche, (3) les hypothèses de simulation ou d'impact économique, et (4) les objectifs et propositions de Croissance Démocrate. Une proposition politique n'est ni une mesure entrée en vigueur ni une prévision acquise.

Règles de chiffrage. Toutes les sommes doivent préciser leur périmètre (État, sécurité sociale, administrations publiques ou économie entière), leur période, leur nature (brut/net ; stock/flux), leur base d'année et leur source. Les pertes de recettes, économies théoriques, effets indirects sur l'emploi et recettes liées à la croissance ne s'additionnent pas sans modèle consolidé évitant les doubles comptes.

A. Économie, emploi, innovation et intelligence artificielle

[S1] Insee, Comptes nationaux et comptes des administrations publiques, résultats 2025 ; séries et publications « Informations rapides » (déficit, dette, dépenses et prélèvements). https://www.insee.fr/fr/statistiques

[S2] Insee, Enquête Emploi et taux de chômage au sens du BIT, quatrième trimestre 2025 ; séries historiques et données par âge. https://www.insee.fr/fr/statistiques

[S3] OCDE, Productivité du travail et PIB par heure travaillée, comparaisons internationales et séries de la France. https://www.oecd.org/en/data/indicators/gdp-per-hour-worked.html

[S4] Stanford University, travaux empiriques 2025-2026 sur l'exposition des jeunes travailleurs à l'IA générative et l'évolution de l'emploi ; vérifier la version et la date exactes de chaque résultat cité. https://digitaleconomy.stanford.edu/

[S5] Federal Reserve Bank of St. Louis, enquêtes et notes de recherche sur l'usage de l'IA générative au travail et les gains de temps et de productivité déclarés. https://www.stlouisfed.org/

[S6] Commission européenne, AI Act ; règlement (UE) 2024/1689 du Parlement européen et du Conseil. https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1689/oj

[S7] Banque de France, Bpifrance et Banque centrale européenne : séries sur l'épargne des ménages, le financement des entreprises, le crédit et les marchés de capitaux. https://www.banque-france.fr/



B. Compétitivité, transition écologique et territoires

[S8] Mario Draghi, The Future of European Competitiveness, rapport à la Commission européenne, septembre 2024. https://commission.europa.eu/topics/competitiveness/draghi-report_en

[S9] Commission européenne, Boussole pour la compétitivité, janvier 2025. https://commission.europa.eu/topics/competitiveness/competitiveness-compass_fr

[S10] Commission européenne, Pacte pour une industrie propre, communication COM(2025) 85, février 2025. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52025DC0085

[S11] Eurostat, finances publiques, prélèvements obligatoires et dépenses des administrations publiques ; comparaisons européennes (millésime et révisions à indiquer pour chaque graphique). https://ec.europa.eu/eurostat

[S12] SDES, bilan énergétique de la France et statistiques des énergies renouvelables, séries 2009-2025 selon disponibilité. Distinguer production primaire, consommation primaire et production d'électricité. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/

[S13] Commission européenne, mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF/CBAM), phase définitive depuis le 1er janvier 2026. https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism_en

[S14] Boris Ravignon, rapport sur les coûts des normes et de l'enchevêtrement des compétences des collectivités territoriales, remis au gouvernement en mai 2024 ; analyses parlementaires associées. https://www.vie-publique.fr/

[S15] Cour des comptes, rapports publics annuels et thématiques sur les finances publiques, les collectivités territoriales, l'efficacité de l'action publique et les politiques sociales. https://www.ccomptes.fr/

[S16] Commission européenne, rapports et données sur l'économie bleue ; sources françaises : Secrétariat général de la mer et Ifremer pour les données maritimes. https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/

C. Fiscalité, durée du travail, fraudes et cohésion sociale

[S17] Direction de la sécurité sociale, documents de présentation des lois de financement de la sécurité sociale et annexes relatives aux exonérations et allègements généraux de cotisations patronales ; version 2026 à préciser. https://www.securite-sociale.fr/

[S18] Sénat, rapports d'information et documents budgétaires relatifs aux allègements généraux de cotisations, à la durée du travail et aux finances publiques ; citer le numéro, la date et le scénario précis des rapports mobilisés dans les chapitres 7 et 14. https://www.senat.fr/rapports.html

[S19] Commission européenne, VAT Gap in the EU, édition couvrant 2023 : distinguer écart de TVA et fraude volontaire. https://taxation-customs.ec.europa.eu/

[S20] Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS), évaluations du travail dissimulé et des pertes de cotisations ; préciser édition, périmètre et intervalles d'incertitude. https://www.securite-sociale.fr/



[S21] DGFiP, bilans annuels de la lutte contre la fraude fiscale et résultats des contrôles ; distinguer droits notifiés, recouvrements et pénalités. https://www.economie.gouv.fr/dgfip

[S22] Urssaf Caisse nationale, bilan de lutte contre le travail dissimulé ; CNAF, Assurance maladie et organismes sociaux, estimations et bilans de détection de fraude. https://www.urssaf.org/

[S23] AIFE et administration fiscale, réforme de la facturation électronique : calendrier de déploiement, obligations et périmètre des entreprises. https://www.impots.gouv.fr/facturation-electronique

[S24] Drees, Insee et organismes publics : données sur pauvreté, logement, vieillissement, dépendance, santé, éducation et économie sociale et solidaire, à dater selon les tableaux et affirmations concernés. https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/

D. Institutions et politiques européennes

[S25] Conseil de l'Union européenne, pacte sur la migration et l'asile (adopté en 2024 ; application à partir du 12 juin 2026). https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-pact-migration-asylum/

[S26] Traité sur l'Union européenne et traité sur le fonctionnement de l'Union européenne : coopération renforcée, révision des traités, compétences des institutions et subsidiarité. https://eur-lex.europa.eu/collection/eu-law/treaties/treaties-force.html

[S27] Commission européenne et Conseil de l'UE, documents de l'Union de l'épargne et des investissements, de l'union bancaire et de l'intégration des marchés de capitaux ; préciser le statut législatif exact des initiatives de 2026. https://finance.ec.europa.eu/

[S28] Parquet européen (EPPO), Frontex et agences européennes : missions et cadres de compétence existants ; distinguer ces institutions des organes fédéraux nouveaux proposés par le Livre blanc. https://www.eppo.europa.eu/

E. Document fondateur

Croissance Démocrate, Livre blanc « La révolution humaniste » (2018), document ayant servi de point de départ à cette actualisation. Les orientations et arbitrages politiques exprimés dans la présente édition relèvent de Croissance Démocrate et ne doivent pas être attribués aux institutions citées comme sources statistiques.